



African Trade Insurance Agency
Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique



2014 Rapport annuel & États financiers

DONNÉES CLÉS

“ Cette année, nous allons une fois de plus mettre l’accent sur la croissance dynamique du continent africain. Le gratte-ciel en couverture pourrait se trouver dans n’importe quel centre économique majeur dans le monde. Le fait qu’il s’agisse ici d’une ville africaine est important. Ce gratte-ciel est le symbole de la force grandissante de nos économies et de leur impact.

L’exercice de rebasage des PIB, entrepris par de nombreux pays cette année, a conduit à des milliards d’ajustements et a permis de donner une image plus exacte de la taille de ces économies.

Cela devrait envoyer un message fort aux investisseurs que l’Afrique regorge de nombreuses opportunités non encore exploitées.

George Otieno, Directeur Général

Volume d’affaires soutenues depuis sa création

17 milliards d’USD (+ 32%)

Transactions commerciales & investissements assurés

1,3 milliards d’USD (+ 45%)

Primes émises brutes

17,1 millions d’USD (+ 41%)

Primes acquises nettes

7,6 millions d’USD (+ 26%)

Capital

180,5 millions d’USD (+ 1,3%)

Bénéfice

3,4 millions d’USD (+ 130%)

Notation (S&P)

A/Stable



TABLE DES MATIÈRES

Vue d'ensemble

Message du Président de l'Assemblée Générale Ordinaire	2
Message du Président du Conseil d'Administration	4
Message du Directeur Général	6
Partenariats & Activités	8

Rapport de gestion et d'activité

Entretien avec le Directeur de la souscription	10
Impact Pays	14
Projets soutenus en 2014	26
Rapport de gestion	32

États financiers

Rapport des Administrateurs	39
Rapports des Commissaires aux Comptes	40
États financiers annuels	43
Notes aux états financiers	47

Information sur la société

Gouvernance	78
Membres & Actionnaires actuels	79
Conseil d'Administration	80
Produits de l'ACA	82



Après tout juste un an, le Bénin a attiré des investissements significatifs qui ont aidé une entreprise locale à se développer et à produire des produits agricoles prêts à exporter. Il s'agit là d'un résultat tangible de l'adhésion à l'ACA.

Honorable Fred J. Omach
Ministre d'État aux Finances, Ouganda

Message du Président de l'Assemblée Générale

La croissance de l'Afrique continue sur sa lancée. L'exercice de rebasage du PIB commencé en 2010 avec le Ghana a depuis été reproduit dans de nombreux pays dont le Nigeria, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Cette initiative a permis d'obtenir une vision plus juste de la taille des économies africaines. La plupart de ces pays ont vu leur PIB augmenter de 25-90% et par conséquent, la portée réelle de leur activité économique a pu ainsi être révélée.

La taille est un aspect important pour les investisseurs. Elle démontre le potentiel d'un pays à payer sa dette et à générer des revenus futurs. La taille a donc une incidence directe sur le niveau des investissements que l'Afrique sera capable d'attirer à l'avenir. L'ACA joue là un rôle primordial, notamment pour en expliquer les tenants et les aboutissants et ainsi soutenir les investisseurs et leurs activités en Afrique.

En 2014 seulement, l'ACA a soutenu près de 3,4 milliards d'USD d'investissements effectués dans ses États membres africains. Ces investissements ont permis de construire des routes essentielles, d'améliorer les infrastructures énergétiques et hydrauliques, de construire des logements et, également, de financer les petites et moyennes entreprises africaines.

Si la taille de l'économie est un facteur important permettant de déterminer la capacité de l'Afrique à attirer des investissements, elle est encore plus essentielle pour accroître le niveau des échanges commerciaux. Nous connaissons dans ce domaine un retard par rapport à la plupart des autres régions dans le monde. Pour que les entreprises locales soient en mesure de devenir compétitives sur la scène internationale, elles doivent être au même niveau que les autres. Le crédit est la clé qui leur permettra d'accroître leur compétitivité. Le problème ici est que les petites entreprises, qui ont de faibles garanties et des marges encore plus petites, ne peuvent pas se le permettre. Une fois de plus, l'ACA a su combler cette lacune.

En 2014, l'ACA a couvert des transactions commerciales de plus de 700 millions d'USD. Derrière cette somme importante se trouvent des centaines de petites entreprises dont des fermiers en Ouganda et en Zambie, par exemple, qui sont maintenant capables de vendre leurs marchandises en Europe et en Amérique du Nord sans devoir se soucier de leur flux de trésorerie. L'ACA intervient auprès de ces entreprises afin de les aider à couvrir leurs risques et garantir que les banques, les acheteurs et fournisseurs basés à l'étranger leur consentent des modalités de crédit.

L'ACA se développe aussi. L'entreprise a un projet ambitieux d'étendre ses adhésions à plus de pays d'Afrique de l'ouest grâce à un partenariat avec le bloc économique régional de la CEDEAO. Le Bénin, le membre le plus récent de l'ACA et premier État membre ouest africain, découvre actuellement les avantages de son adhésion à l'ACA. Après tout juste un an, le Bénin a attiré des investissements significatifs qui ont aidé une entreprise locale à se développer et à produire des produits agricoles prêts à exporter. Il s'agit là d'un résultat tangible de l'adhésion à l'ACA.

Tandis que nous félicitons l'ACA pour une autre excellente année, nous espérons également accueillir de nouveaux États membres. L'adhésion à l'ACA deviendra plus importante au fur et à mesure que le continent se développe. Dans cette période d'expansion, les pays continueront à sécuriser leur croissance en attirant des investissements et en augmentant le volume des échanges commerciaux. L'ACA est l'unique institution africaine pouvant aider les pays à atteindre ces objectifs.

Honorable Fred J. Omach
Ministre d'État aux Finances, Ouganda



En tant que Conseil
d'Administration, notre priorité est
de soutenir la croissance de l'ACA
tout en mettant en place un cadre
solide de gestion des risques.

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration

Message du Président du Conseil d'Administration

Je suis heureux de vous annoncer que la stratégie mise en place en 2011 pour soutenir la croissance de l'ACA est en train de porter ses fruits. En 2014 et pour la troisième année consécutive, l'entreprise a affiché un bénéfice record et qui représente une augmentation de 130% par rapport à 2013. De manière encore plus significative, l'ACA a enregistré, pour la première fois de son histoire, un bénéfice technique de 1,2 millions d'USD et a atteint son objectif de 17 millions d'USD en matière de primes émises brutes. Ces résultats confirment que les principes fondamentaux de l'entreprise ont atteint un niveau de fonctionnement optimal.

En tant que Conseil d'Administration, notre priorité est de soutenir la croissance de l'ACA tout en mettant en place un cadre solide de gestion des risques. Ce cadre va de pair avec l'expansion vers de nouveaux pays et permet à l'ACA de répartir ses risques de manière plus prudente. Le Conseil d'Administration a fait des progrès dans ce domaine en créant un Comité des risques dont le rôle sera d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques.

Ce Comité est en charge d'adopter des politiques, de déterminer et gérer la nature et le niveau de risque que l'ACA est prête à prendre pour atteindre ses objectifs. Le Comité travaille avec la Direction afin d'émettre des recommandations appropriées à l'égard de l'activité de souscription et des risques financiers et non-financiers auxquels l'ACA est confrontée.

Une autre décision importante prise par le Conseil d'Administration est de donner la possibilité à l'ACA, sous certaines conditions, de commercialiser ses couvertures risques commerciaux dans des États non-membres. Ce changement offre à l'ACA de nouvelles perspectives d'expansion.

Tandis que l'entreprise a enregistré des résultats positifs, son capital social au même moment a atteint 180,5 millions d'USD. Parallèlement, l'ACA a pris une mesure décisive qui est d'obtenir, l'année prochaine, des capitaux supplémentaires de ces États membres. Cela garantira un niveau de capital approprié permettant à l'ACA de développer ses activités et de construire une base encore plus stable.

La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'avèrent également être d'importants piliers pour l'ACA dans sa quête de nouveaux marchés. Outre son investissement de 15 millions d'USD fait à l'ACA en 2013, la BAD a lancé cette année un projet qui aura pour but de financer l'adhésion de deux nouveaux États membres et d'accroître le capital d'un État membre existant. Nous sommes aussi reconnaissants à la Banque Mondiale pour son soutien continu.

Parallèlement, le Conseil des Ministres de la CEDEAO a adopté une motion, qui a été approuvée par le Sommet des Chefs d'État, devant ouvrir l'adhésion à plus de pays d'Afrique de l'Ouest. Cette initiative peut potentiellement changer la donne et permettre à l'ACA d'assurer les investissements et les échanges commerciaux dans un plus grand nombre d'États africains.

La maîtrise des coûts a également contribué aux résultats record de l'ACA en 2014. Pour la première fois, le ratio combiné de l'ACA était inférieur à 100% passant de 110% en 2013 à 84% cette année. Cela peut être largement attribué à la réduction du ratio des coûts de l'ACA, s'élevant à 56% au lieu de 59% en 2013, et du ratio sinistres à primes, qui s'est établi à 28%, comparé à 51% en 2013.

Ces résultats accomplis ont eu lieu dans un contexte où ATI a enregistré un nombre record de sinistres. Cela a permis de prouver, une fois de plus, que l'ACA devient une entreprise plus mûre, capable de respecter ses engagements et de maîtriser ses dépenses tout en enregistrant un rythme de croissance record.

Le Conseil d'Administration félicite le personnel et la direction de l'ACA pour ces réalisations. Nous sommes heureux de continuer à soutenir l'entreprise tandis qu'elle continue de suivre une croissance sans précédent.

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration



Nous espérons que les discussions en cours avec les banques centrales aideront les banques locales à devenir plus compétitives sur le plan international.

George Otieno
Directeur Général

Message du Directeur Général

Après quatre ans à la tête de cette institution unique, je continue d'être surpris par le potentiel de cette organisation. Cette année, notre croissance a réellement été remarquable. Nous avons été en mesure de couvrir un volume de transactions commerciales et d'investissements d'une valeur d'environ 4 milliards d'USD dans nos États membres et de payer un nombre record de sinistres tout en continuant d'afficher un taux de croissance moyenne de 207% sur les trois dernières années. Ces résultats sont dus, en grande partie, à une équipe dévouée qui travaille dure afin de satisfaire la demande croissante des assurés mais surtout à l'immense soutien de nos clients.

La demande est certainement le facteur principal de la croissance de l'ACA – notamment les demandes provenant des banques locales, régionales et internationales, des courtiers internationaux et des entreprises multinationales et multilatérales.

Un nombre record de banques locales et régionales ont fait appel à l'ACA. Ici, notre couverture de portefeuille de produits bancaires devient un produit très demandé et deux importantes banques régionales ont souscrit cette couverture en 2014. Les cautions, notre produit le plus récent, lancé en 2012, ne cessent de dépasser nos attentes avec notamment, cette année, une croissance de 221%. Une fois de plus, les banques sont les principaux moteurs pour ce produit qui vient combler une lacune sur le marché des contre-garanties et des cautions. Les compagnies d'assurance primaires ont également soutenu le développement de ce produit en réassurant auprès de l'ACA leurs portefeuilles cautions.

L'ACA tente actuellement de résoudre un problème unique auquel sont confrontées les banques africaines. Celles-ci pourraient être plus compétitives si elles bénéficiaient d'une réduction du capital alloué à une transaction couverte par l'ACA ou une agence de crédit à l'exportation comme leurs homologues internationaux. Nous espérons que les discussions en cours avec les banques centrales aideront les banques locales à devenir plus compétitives sur le plan international.

Une forte demande pour nos produits d'assurance-crédit provient aussi des entreprises multinationales. En particulier, la couverture de portefeuille entier (Whole Turnover), qui a affiché une croissance de 55% en 2014, est en forte demande de la part de ce type de clientèle constitué de grands acteurs du secteur de l'acier et du secteur industriel, qui bénéficient du développement actuel des infrastructures dans la plupart des pays subsahariens.

Nous estimons que cette tendance devrait durer sur le moyen-terme. Cela peut être à l'origine d'un développement positif pour les résultats de l'ACA parce qu'il s'agit là d'activités renouvelables qui aident l'ACA à créer une source de revenus stable et prévisible.

Tandis que nous continuons à satisfaire les demandes actuelles, nous nous projetons vers l'avenir. Avec un nombre croissant de demandes francophones provenant du Bénin, notre membre le plus récent, mais aussi de la République Démocratique du Congo, de Madagascar ou encore d'autres pays qui devraient rejoindre l'ACA grâce à l'initiative de la CEDEAO, nous avons décidé d'œuvrer à ce que l'ACA devienne une institution complètement bilingue.

Par ailleurs, la restructuration organisationnelle et le plan de succession, commencés il y a un an, sont en cours d'avancement. Nous souhaitons, en fin de compte, créer une structure encore plus flexible qui sait répondre au mieux aux besoins de nos clients et des parties prenantes.

Prospectivement, nous ambitionnons de devenir des experts du secteur énergétique. Grâce à notre partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement et en vertu de l'initiative « Energie durable pour tous » (SE4All), nous serons en mesure, au cours des trois prochaines années, de développer une expertise en matière de souscription de risques dans le secteur de l'énergie et, plus particulièrement, de l'énergie renouvelable en Afrique. Il s'agit là d'un autre domaine passionnant et en pleine croissance ayant le potentiel de nous élever vers de nouvelles sphères de transactions plus complexes et importantes qui auront le pouvoir de transformer le continent.

Avec ces développements et la confirmation de notre notation de crédit A/Stable par S&P pour la huitième année consécutive, la notation de crédit la plus élevée attribuée à un assureur en Afrique, je suis convaincu que nous serons en mesure de traiter encore plus de demandes en provenance de nos États membres actuels et à venir mais également des nouveaux pays dans lesquels le Conseil nous a autorisé à mener nos activités.

George Otieno
Directeur Général

PARTENARIATS & ACTIVITES



Initiatives de sensibilisation en 2014

“Privilégier notre expansion dans les pays d’Afrique reste au cœur d’une stratégie plus grande qui est d’améliorer notre gestion des risques de développer et notre part de marché.

M. Kodjo Attaty, souscripteur de l’ACA responsable des marchés de l’Afrique francophone, s’adresse au média lors du lancement de la présence de l’ACA au Bénin.



Le Conseil des Ministres de la Communauté Économique des États d’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) a passé une motion qui permettra d’accélérer l’adhésion des pays d’Afrique de l’Ouest à l’ACA.

La Banque Européenne d’Investissement a offert une subvention de 2 millions d’Euros afin d’accroître l’expertise technique de l’ACA dans le secteur énergétique en Afrique. Ce programme de trois ans permettra à l’ACA d’améliorer ses procédures de souscription, sa formation interne et de lancer une série d’ateliers de sensibilisation dans ses États membres.



PARTENARIATS & ACTIVITÉS



Les institutions financières continuent de représenter la plus grande partie des clients de l'ACA et cela se reflète dans leur participation à l'Assemblée Générale annuelle.

John Gachora, Directeur Général de NIC Bank photographié avec George Otieno, Directeur Général de l'ACA, lors d'une conférence annonçant un partenariat ayant permis à NIC Bank de devenir la première banque à souscrire la couverture portefeuille dédiée aux produits bancaires de l'ACA.

Kennedy Uzoka, Directeur Général délégué et PDG de UBA Africa Plc, avec George Otieno en examinant les détails d'un accord selon lequel l'ACA assurera les transactions éligibles d'UBA.



L'ACA continue sa sensibilisation auprès des banques au Kenya en présentant son produit dédié aux banques lors d'un atelier auquel ont participé près de 100 participants.

S.E. Mohamed Gharib Bilal, Vice-Président de la République Unie de Tanzanie a inauguré la 14ème Assemblée Générale annuelle de l'ACA tenue à Dar es Salaam, Tanzanie.



ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA SOUSCRIPTION



Nous avons maintenant de solides références, non seulement dans les activités assurées mais aussi au niveau des sinistres – payés ou évités. Petit à petit, nous faisons partie intégrante du paysage et sommes très largement acceptés comme outil de gestion des risques en Afrique.

Jef Vincent,
Directeur de la Souscription

Construire une réputation mondiale tout en changeant la perception des risques en Afrique

L'année 2014 a été marquée par de nombreuses "premières fois" pour l'équipe de souscription de l'ACA. L'activité de souscription est devenue rentable, elle a atteint et dépassé la barre d'1 milliard d'USD d'expositions brutes, souscrit le plus grand nombre de polices de l'histoire de l'ACA et vu le succès de son dernier produit sur le marché - les cautions de garantie, qui a affiché une croissance de 200% par rapport à 2013. Une autre tendance importante est que les courtiers internationaux, banques et assureurs font appel à l'ACA comme « premier point de contact » quelle que soit la transaction menée en Afrique. Nous avons parlé à Jef Vincent, le Directeur de la souscription de l'ACA, afin de mieux comprendre ce qui se cache derrière cette tendance impressionnante.

2014 a clairement été une année faste pour votre équipe. Quelles ont été vos principales réalisations ?

Cela a été impressionnant – le chiffre d'affaires a augmenté de 41%. L'activité de souscription à elle seule a pu créer un bénéfice et nous avons enregistré le plus grand nombre de polices et de revenus provenant de nouvelles activités, et cela avec la même équipe et les mêmes États membres.

Nous nous sommes éloignés de la volatilité et du fait que quelques grosses transactions pouvaient faire ou défaire nos résultats de l'année. Cette année, pour la première fois, nos résultats positifs proviennent des changements structurels dans notre offre.

Notre dernier produit en est le parfait exemple. Nous avons lancé des cautions comme nouveau produit en 2012, signé notre premier traité important avec une compagnie d'assurance en 2013 et en 2014 la réassurance des cautionnements et des garanties bancaires a généré plus d'un million d'USD de chiffre d'affaires. Cette activité peut normalement être renouvelée et peut se développer vers des pays autres que le Kenya. Elle est pleine de potentiel.

Le portefeuille « whole turnover » est un autre domaine à fort potentiel. Cette année, nous avons rendu ce produit plus accessible pour les utilisateurs, nous avons développé nos capacités d'évaluation de crédit, trouvé des solutions de réassurance quand c'était nécessaire. Je pense que nous avons eu un impact significatif sur les perceptions en montrant que les risques africains sont assurables.

Nous avons également continué à privilégier le secteur de l'énergie, comme en 2013. Nous avons connu une percée importante avec la couverture du parc éolien du Lac Turkana, d'un nombre de PIE (Producteurs Indépendant d'Électricité), des lignes de transmission et de contrats de rénovation. Grâce à ces transactions, notre expertise et notre réputation dans ce secteur se sont améliorées significativement. Avec un portefeuille important de projets, nous devrions continuer à nous développer dans ce secteur en 2015.

2014 a également permis une autre percée dans notre coopération avec les banques locales et régionales grâce à l'assurance de petites et moyennes transactions. Nous avons simplifié les procédures afin d'avoir un modèle de partenariat plus structuré. Cela a créé une demande plus forte et ce programme est maintenant l'un de nos domaines les plus performants.

Enfin, notre décision d'être plus actifs dans les marchés sous-desservis a porté ses fruits. Cela a conduit à plus de primes, une meilleure compréhension du risque et de l'environnement, une plus grande visibilité, une réputation qui s'affirme et un portefeuille plus équilibré qui répond mieux aux besoins de nos clients plus actionnaires.

A quoi attribuez-vous ces réalisations ?

Pour commencer, nous sommes en train de récolter les fruits des investissements que l'ACA a faits au cours des dernières années pour accroître sa visibilité et renforcer

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA SOUSCRIPTION

sa réputation de souscripteur solide et professionnel. Nous avons de nombreux partenaires et de clients potentiels qui sont éparpillés dans le monde entier. Cela a commencé avec les banques sud-africaines et les assureurs basés à Londres. Maintenant nous voyons une clientèle accrue en Europe, aux États-Unis et en Afrique subsaharienne. Nous avons de solides antécédents, non seulement dans les activités assurées mais aussi au niveau des sinistres – payés ou évités. Petit à petit, nous faisons partie intégrante du paysage et sommes très largement acceptés comme outil de gestion des risques en Afrique.

Cette tendance est en grande partie due à notre stratégie de mieux s'adapter aux besoins de nos clients. Nous écoutons et essayons de comprendre comment ils perçoivent nos produits, nos procédures, notre logique de prix et les autres aspects de l'expérience de souscription. Nous sommes conscients que nous devons continuellement améliorer l'équilibre entre leurs besoins et nos exigences.

Notre succès provient également en grande partie de l'équipe interne. En effet, l'équipe a accumulé de l'expérience, non seulement dans le marketing et la souscription mais également dans la gestion des polices, l'administration et l'analyse de crédit. Nos priorités sont claires et nous sommes capables de nous concentrer sur les résultats. L'efficacité des opérations est démontrée par le fait qu'en trois ans nous avons doublé le nombre de polices et en tout fait un recrutement additionnel. La mise en œuvre du système informatique de souscription dans les deux prochaines années devrait continuer à améliorer nos capacités et réduire notre temps de réponse.

Tandis que vous réalisez certains de ces accomplissements, vous avez aussi atteint une autre étape majeure – le plus grand nombre de sinistres jamais enregistré dans l'histoire de l'ACA. Malgré cela, votre résultat net reste positif. Comment expliquez-vous ce fait, d'apparence contradictoire?

Les sinistres sont normaux pour une compagnie d'assurance. Le fait que nous en ayons eu si peu par le passé est anormal.

Notre portefeuille de risque commercial se développe rapidement. C'est la partie du portefeuille qui vient avec une « sinistralité structurelle ». La solution est d'avoir une bonne répartition des risques, des contrats bien structurés, une bonne méthodologie pour mettre en place des réserves et une expertise pour minimiser les pertes le cas échéant. Une fois de plus, dans ce domaine, les économies d'échelle jouent et la taille apporte la stabilité. En 2014, le nombre de sinistres a augmenté mais cela a également été le cas de nos revenus et, encore plus important, nous sommes maintenant en mesure de subir les sinistres tout en dégagant des bénéfices.

Avec des expériences de sinistres, nous sommes maintenant en position d'apprendre et d'améliorer notre méthodologie de provisions, notre communication avec nos partenaires et notre compréhension des risques. En fait, les sinistres nous permettent de devenir meilleurs.

Notre succès provient également en grande partie de l'équipe interne. Nos priorités sont claires et nous sommes capables de nous concentrer sur les résultats.

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA SOUSCRIPTION

13

VUE D'ENSEMBLE

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉ

ÉTATS FINANCIERS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

En 2014, le Conseil d'Administration de l'ACA a approuvé un nouvel amendement pouvant potentiellement changer la donne en vous autorisant à conduire des transactions de crédits commerciaux partout dans le monde, tandis qu'auparavant au moins une partie de la transaction devait être liée à un État membre. Quel impact ce développement aura-t-il sur vos activités dans les mois à venir?

Le Conseil nous a donné deux zones d'expansion qui auront un impact sur notre activité de risque commercial:

- Pour les polices "whole turnover" (assurance d'un portefeuille de créances à court terme), sous certaines conditions, nous pouvons maintenant assurer des clients situés à l'extérieur de nos États membres pour leurs risques dans des pays non-membres.
- Nous pouvons émettre cette police en dehors de nos États membres.

Je ne m'attends pas à un impact significatif ou immédiat pour notre compte. Le plus grand avantage est que nous serons en mesure de mieux servir nos clients. Voici quelques cas que nous avons rencontrés :

1. *Assurer des clients « whole turnover » dans de nouveaux marchés*
Nous avons des clients qui utilisent l'ACA pour assurer leurs exportations vers nos États membres mais ils ne bénéficient pas de cette possibilité dans d'autres pays africains. Maintenant, dans certains cas, nous pouvons ajouter ces pays à leur police.
2. *Trouver des solutions pour des clients multinationaux et multilatéraux basés dans nos États membres*
Nous pouvons préparer le dossier, évaluer le risque, structurer la transaction et trouver de la réassurance. La prochaine étape sera d'émettre une police puis de la réassurer 100%.

3. *Fournir une couverture pour les risques dans les États membres où notre capacité est épuisée*

4. *Organiser une coopération avec d'autres agences de crédit à l'exportation et agences multilatérales afin d'offrir des solutions complètes.*

Nous sommes maintenant en mesure de donner une solution pour la couverture de portefeuilles entiers et réassurer 100% les transactions hors de notre territoire.

Que pouvons-nous espérer pour 2015? Quels sont les objectifs de votre équipe ?

De nombreux projets sont internes et pas très visibles mais, à terme, ils garantiront un succès durable et seront la base de notre croissance à venir. Nos principaux objectifs pour 2015 sont :

1. Mise en œuvre complète de notre système informatique de souscription
2. Avoir tous nos produits et documents disponibles en français
3. Améliorer les procédures internes pour améliorer l'efficacité de l'équipe
4. Renforcer la base de données des risques
5. Développer les partenariats internationaux
6. Devenir des experts dans le domaine de l'énergie – et être reconnu en tant que tel



IMPACT PAYS



L'ACA a été fondamental pour la participation en capitaux propres d'Aldwych au titre d'actionnaire majoritaire de ce projet. La réactivité de l'ACA à la nature complexe de ce projet était impressionnante.

Christian Wright
Directeur régional – Afrique de l'est, Aldwych International



Libérer le potentiel de l'énergie éolienne en Afrique

Entretien avec Christian Wright, Directeur régional – Afrique de l'Est. Aldwych International est un des principaux responsables du lancement du parc éolien du Lac Turkana au Kenya, le plus grand parc éolien d'Afrique et également l'un des projets soutenus par l'ACA en 2014.

Etant donné votre connaissance approfondie du paysage africain, quel est, selon vous, le rôle de l'énergie éolienne pour le développement économique du continent?

De plus en plus, l'énergie éolienne devient une source d'électricité indispensable en Afrique. Les ressources éoliennes dans de nombreuses zones permettent la production d'électricité à un coût bien plus faible que la production traditionnelle avec des combustibles fossiles.

L'énergie éolienne seule, sera-t-elle suffisante pour offrir à l'Afrique l'accès à l'électricité à l'instar d'autres régions dans le monde?

L'énergie éolienne jouera un rôle crucial, mais elle doit être complétée par d'autres formes de production d'électricité afin de maintenir un bouquet énergétique stable et diversifié.

Quelle est la signification du parc éolien du Lac Turkana pour le Kenya et potentiellement l'Afrique? Avez-vous des projets similaires pour d'autres pays africains ?

Le parc éolien du Lac Turkana représente un dénouement positif du financement d'un projet pionnier et plein de défis. Nous espérons que les enseignements tirés par nos sponsors, gouvernements, créanciers permettront aux prochains projets comparables d'être achevés plus rapidement. Aldwych est actuellement dans une phase avancée dans la mise en place d'un parc éolien de 100MW en Tanzanie et est en train d'évaluer d'autres opportunités sur le continent.

Quels défis avez-vous rencontrés au cours de ces dix dernières années avant d'être en mesure, finalement, de lancer le projet?

C'est difficile de donner une réponse concise, mais je dirais que le plus grand défi aura été de structurer la transaction afin d'obtenir les capitaux et les prêts nécessaires tout en maintenant un tarif bon marché pour le Kenya. Un autre défi a été de garantir que la ligne de transmission soit mise en place afin de distribuer l'électricité à 436km du centre de charge. Je dois avouer que nous n'aurions jamais réussi ce projet sans le soutien inébranlable du Gouvernement kenyan, de Kenya Power et de la Banque Africaine de Développement

Comment décririez-vous l'implication de l'ACA dans le projet? Quelle a été sa valeur ajoutée ?

L'ACA a été fondamental pour la participation en capitaux propres d'Aldwych au titre d'actionnaire majoritaire de ce projet. La réactivité de l'ACA à la nature complexe de ce projet était impressionnante. Malgré le fait que nous ayons modifié notre échéancier, l'ACA nous a suivi et a su offrir la couverture nécessaire pour un coût raisonnable et en temps opportun. A l'avenir nous nous tournerons toujours vers l'ACA lorsque nous chercherons une couverture du risque politique.

Si vous regardez dans votre boule de cristal, comment percevez-vous le futur énergétique de l'Afrique?

Avec la détermination de développeurs tels qu'Aldwych, une meilleure compréhension de la part des gouvernements et des services publics, ainsi qu'une flexibilité des créanciers, le futur pour une source électrique abordable et fiable semble prometteur en Afrique. C'est le seul moyen pour l'Afrique de réaliser son potentiel, qui est important.

IMPACT PAYS*



AFRIQUE CENTRALE

République Démocratique Du Congo (RDC)

Population: 67,3 millions

Augmentation de PIB en 2014: 8,0%

Entrées d'IDE 2013: 2 098 millions d'USD

Classement Doing Business en 2015 (classé de 1 – 189) : 184 (0)

Industries: Exploitation minière (cuivre, cobalt, or, diamants, coltan, zinc, étain, tungstène), traitement de minerais, produits de consommation (textiles, plastiques, chaussures, cigarettes), produits métalliques, aliments et boissons transformés, bois, ciment, réparation de bateaux commerciaux

Exportations: Diamants, cuivre, or, cobalt, produits du bois, pétrole brut, café

Partenaires à l'exportation: Chine, Zambie, Belgique

Importations: Produits alimentaires, machines pour l'exploitation minière et autres, équipement de transport, carburants

Partenaires à l'importation: Afrique du Sud, Chine, Belgique, Zambie, Zimbabwe, Kenya, France

Les perspectives sur le moyen terme pour la RDC sont positives malgré les défis en matière de sécurité dans

les régions frontalières. La Banque Mondiale prévoit une croissance sur le moyen terme allant jusqu'à 7% – 8%, croissance fondée sur l'augmentation des investissements et la croissance dans les industries extractives. Le gouvernement continue à attirer les investissements pour les projets d'infrastructure à grande échelle, ce qui devrait soutenir la croissance. Les investissements dans les secteurs clés tels que le transport ou l'électricité seront un aspect crucial de cette stratégie.

En 2014, l'ACA a soutenu des projets dans des secteurs fondamentaux tels que le transport et l'énergie. Nous avons couvert l'importation de générateurs électriques, de camions et d'équipement pour la modernisation des principaux aéroports du pays. Ces transactions devraient collectivement combler le déficit énergétique et aider à faciliter le flux des biens à travers le pays.

En 2014, l'ACA a appuyé des projets qui aideront à améliorer la circulation des biens et alléger le déficit énergétique.

* Sources:

Population – World Population Review (<http://worldpopulationreview.com/countries>)

PIB – La Banque Mondiale, Perspectives économiques mondiales (www.worldbank.org/en/publication/global-economic-prospects/data)

IDE – UNCTAD - Rapport sur le développement mondial 2014 (http://unctad.org/en/publicationslibrary/wir2014_en.pdf)

Classement Doing Business – La Banque Mondiale, Doing Business (<http://www.doingbusiness.org/data>)

Exportations & Importations – World Factbook de la CIA (<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook>)

Rapports Pays – La Banque Mondiale (<http://www.worldbank.org/en/country>)



AFRIQUE DE L'EST

Burundi

Population: 10,5 millions

Augmentation de PIB en 2014: 4,0 %

Entrées IDE 2013: 7 millions d'USD

Classement Doing Business 2015: 152 (↑2)

Industries: Biens de consommation courante tels que des couvertures, chaussures, savon et bière, assemblages de pièces importées, travaux publics, industrie agroalimentaire

Exportations: Café, thé, sucre, coton, peaux d'animaux

Partenaires à l'exportation: Allemagne, Pakistan, Chine, Autriche, Suède, Belgique, France, Rwanda

Importations: Biens d'équipement, pétrole, produits alimentaires

Partenaires à l'importation: Arabie Saoudite, Chine, Ouganda, Belgique, Kenya, Inde, Singapour

Le Burundi a entamé une transition de sa période post-conflit vers une économie stable. La priorité du gouvernement est de moderniser et d'améliorer les infrastructures, dont les finances publiques, les services sociaux et les

institutions, en particulier l'énergie, les secteurs miniers et agricoles. Afin de créer un climat économique plus stable, le gouvernement cherche des moyens de diversifier l'économie et de créer plus de croissance en dehors des zones urbaines, où 90% de la population vit et travaille.

Depuis 2010, l'ACA a été impliquée dans des transactions conçues pour accroître la pénétration des communications sans fil dans le pays avec des projets comprenant l'installation de câbles de fibre optique et la mise en œuvre d'un réseau GSM. L'augmentation de la connectivité devrait aider la création d'un climat favorisant les affaires et attirer ainsi des investisseurs et créer de l'emploi.

Depuis 2010, l'ACA a soutenu les transactions qui augmentent la connectivité à travers le pays, aidant ainsi à créer des emplois et à attirer les investisseurs.



Kenya

Population: 45,5 millions

Augmentation de PIB en 2014: 5,4%

Entrées IDE 2013: 514 millions d'USD

Classement Doing Business 2015: 136 (↑1)

Industries: Biens de consommation courante (plastique, fourniture, batteries, textiles, vêtements, savon, cigarettes, farine), produits agricoles, horticulture, raffinage du pétrole; aluminium, acier, plomb, ciment, réparation de bateaux commerciaux, tourisme

Exportations: Thé, produits horticoles, café, produits pétroliers, poisson, ciment

Partenaires à l'exportation: Ouganda, Tanzanie, Pays-Bas, Royaume Uni, États-Unis, Egypte, République Démocratique du Congo

Importations: Machines et équipement de transport, produits pétroliers, véhicules à moteur, fer et acier, résines et plastiques

Partenaires à l'importation: Inde, Chine, Émirats Arabes Unis (EAU), Arabie Saoudite

Le Kenya continue de démontrer sa force économique. Connu comme l'un des Lions Africains, le pays a obtenu le statut de pays à revenu intermédiaire inférieur en 2012 et en 2014, son économie a connu une croissance 25% plus importante que ce qui avait été estimé grâce à un exercice

de rebasage faisant du Kenya la 9ème plus large économie du continent africain, avec un produit intérieur brut (PIB) de 55,2 milliards d'USD.

La croissance du Kenya provient majoritairement d'une consommation importante et d'un volume considérable d'investissements. L'émission réussie de l'euro-obligation en juin a permis d'obtenir 2 milliards d'USD et a aidé à alimenter le sentiment positif autour de l'économie.

En 2014, l'ACA a assuré des transactions couvrant une large gamme de secteurs dont celui de l'énergie, où nous avons soutenu le plus grand projet de parc éolien en Afrique, mais aussi celui des services financiers où nous avons soutenu des banques africaines et internationales afin de dynamiser les prêts aux PME.

Au Kenya, l'ACA accompagne les institutions financières à offrir davantage de services qui sont vitaux pour les PME.



Rwanda

Population: 12,1 millions

Augmentation de PIB en 2014: 6,0%

Entrées IDE 2013 : 111 millions d'USD

Classement Doing Business 2015 : 46 (↑2)

Industries: Ciment, produits agricoles, boissons à petite échelle, savon, chaussures, produits en plastique, textiles, cigarettes

Exportations: Café, thé, minerais d'étain

Partenaires à l'exportation: Kenya, République Démocratique du Congo, Chine, Malaisie, États-Unis, Swaziland, Pakistan

Importations: Produits alimentaires, machines et équipement, acier, produits pétroliers, ciment et matériel de construction

Partenaires à l'importation: Kenya, Ouganda, Émirats Arabes Unis, Chine, Inde, Tanzanie, Belgique

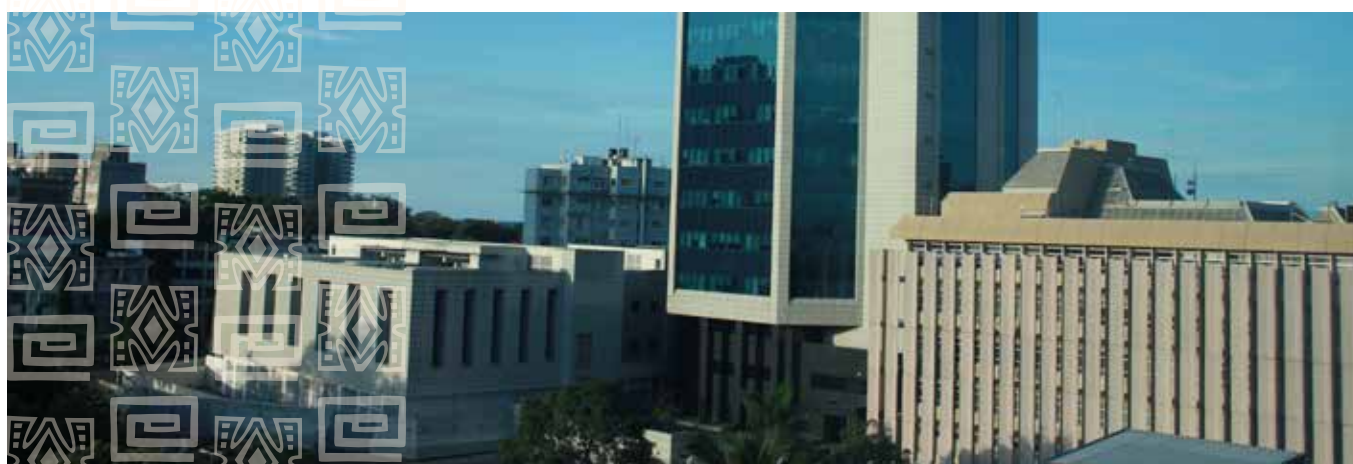
Le Rwanda poursuit son objectif de se transformer en économie basée sur les connaissances et axée sur les services avec un statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2020, tel qu'annoncé dans sa déclaration «Vision 2020». Pour atteindre ce but, la stratégie à moyen terme du gouvernement est de privilégier le développement rural, l'emploi des jeunes et la gouvernance. Le secteur privé

devrait jouer un rôle plus important et aider le Rwanda à atteindre une croissance économique plus importante avec un accent sur l'amélioration des infrastructures et l'augmentation de l'accès à l'électricité et de la capacité de production.

Grâce aux réformes mises en place, le Rwanda a été nommé le meilleur élève du Rapport Doing Business de 2014 parmi les 10 économies qui se sont le plus améliorées en 2013. Le Rwanda est maintenant classé deuxième pays où il est le plus facile de faire des affaires en Afrique Sub-saharienne.

En 2014, l'ACA a soutenu de manière significative les efforts de l'industrie des télécommunications du Rwanda résultant en des investissements directs étrangers d'une valeur de près de 60 millions d'USD. Cela démontre bien la capacité de l'ACA à aider à sécuriser les investissements internationaux pour ses pays membres.

En 2014, l'ACA a soutenu les efforts de l'industrie des télécommunications du Rwanda résultant en des investissements directs étrangers d'une valeur de près de 60 millions d'USD.



Tanzanie

Population: 50,7 millions

Augmentation de PIB en 2014: 7,0%

Entrées IDE 2014: 1 872 millions de d'USD

Classement Doing Business 2015: 131 (↓1)

Industries: Transformation agricole (sucre, bière, cigarettes, fil de sisal); exploitation minière (diamants, or et fer), sel, soude; ciment, raffinage de pétrole, chaussures, vêtements, produits du bois, engrais

Exportations: Or, café, noix de cajou, produits manufactures, coton

Partenaires à l'exportation: Inde, Chine, Japon, Allemagne, Émirats Arabes Unis

Importations: Bien de consommation, machines et équipement de transport, matières premières industrielles, pétrole brut

Partenaires à l'importation: Chine, Inde, Kenya, Afrique du Sud, Émirats Arabes Unis

En Tanzanie, la croissance économique continue d'être poussée par la croissance de certains secteurs, en particulier l'informatique, les services financiers, la construction, le commerce et l'exploitation minière. Le

gouvernement continue à privilégier la diversification économique avec une préférence pour les partenariats secteur privé/secteur public. Cette initiative devrait mettre le pays à l'abri d'une dépendance aux aides officielles pour les entrées de capitaux, afin de mieux partager les richesses et créer plus d'emplois dans les zones rurales et dans les secteurs à forte densité de main d'oeuvre tels que l'agriculture qui emploie près des trois-quarts de la main d'oeuvre nationale et représente 25% de son PIB.

Afin de soutenir le gouvernement dans sa quête de création d'un environnement propice aux affaires, l'ACA a couvert plusieurs nouvelles transactions qui, ensemble, aideront à améliorer les réseaux de télécommunications ainsi que le secteur de la construction. Le pays compte de nombreux projets en cours dans le secteur de la l'énergie qui contribueront à la production d'électricité. Nous soutenons également le gouvernement dans ses tentatives de financement de projets ferroviaires.

l'ACA continue de soutenir la stratégie de la Tanzanie d'augmenter la connectivité comme un moyen d'attirer les investisseurs avec plusieurs projets de télécommunications en cours.



Ouganda

Population: 38,8 millions

Augmentation de PIB en 2014: 6,3%

Entrées IDE 2013: 1 146 millions d'USD

Classement Doing Business 2015: 150 (↑ 2)

Industries: Sucre, brassage, tabac, tissus en coton, ciment, production d'acier

Exportations: Café, poisson et produits à base de poisson, thé, coton, fleurs, produits horticoles, or

Partenaires à l'exportation: Kenya, Rwanda, Émirats Arabes Unis, République Démocratique du Congo, Pays Bas, Allemagne et Italie

Importations: Biens d'équipement, véhicules, pétrole, fournitures médicales, céréales

Partenaires à l'importation: Kenya, Émirats Arabes Unis, Chine, Inde, Afrique du Sud

Les perspectives économiques de l'Ouganda sont positives malgré les restrictions de capacité d'investissement du secteur public. Une augmentation de l'investissement public permettrait à l'économie de croître plus rapidement et de maintenir une tendance positive. Actuellement, la principale source de croissance provient du secteur de la construction où le pays investit dans des projets majeurs d'infrastructures.

L'ACA soutient le gouvernement dans ses objectifs de développement de l'infrastructure avec de nombreuses transactions visant à améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales, les systèmes et d'assainissement et les services de télécommunications.

En Ouganda, l'ACA soutient des projets visant à accroître l'accès à l'électricité pour des milliers de personnes vivant dans les communautés rurales.



AFRIQUE AUSTRALE

Madagascar

Population: 23,5 millions

Augmentation de PIB en 2014: 3.0%

Entrées IDE 2013: 838 millions d'USD

Classement Doing Business 2015: 163 (↓ 6)

Industries: Traitement de la viande, produits de la mer, savon, brasseries, tanneries, sucre, textiles, verrerie, ciment, usine d'assemblage automobile, papier, pétrole, tourisme

Exportations: Café, vanille, fruits de mer, sucre, tissus en coton, vêtements, chromite, produits du pétrole

Partenaires à l'exportation: France, Chine, États-Unis, Singapour, Canada, Inde, Allemagne, Indonésie, Afrique du Sud

Importations: Biens d'équipement, pétrole, biens de consommation, aliments

Partenaires à l'importation: Chine, France, Afrique du Sud, Bahreïn, Inde, Ile Maurice, Koweït

Après cinq ans d'incertitudes politiques, le Madagascar a tenu avec succès des élections présidentielles et législatives fin 2013. M. Hery Rajaonarimampianina a été élu président et a pris ses fonctions le 25 janvier 2014

avec un nouveau gouvernement. Suite aux élections, de nombreux partenaires internationaux ont aussi normalisé leurs relations avec Madagascar. Ces développements positifs devraient insuffler un nouvel espoir dans les perspectives économiques du pays.

L'ACA continue de soutenir le gouvernement dans ses efforts de reconstruction de l'économie avec des transactions ayant permis un flux d'investissement d'une valeur de 30 millions d'USD vers une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables et d'autres projets en cours dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment.

L'ACA continue de soutenir Madagascar à reconstruire son économie avec des transactions ayant permis un flux d'investissement d'une valeur de 30 millions d'USD à une société spécialisée dans les énergies renouvelables.

IMPACT PAYS



Malawi

Population: 16,8 millions

Augmentation de PIB en 2014: 4,2%

Entrées IDE 2013: 118 millions d'USD

Classement Doing Business 2015: 164 (↓ 1)

Industries: Tabac, thé, sucre, produits de scierie, ciment, bien de consommation

Exportations: Tabac, thé, sucre, coton, café, cacahuètes, produits de bois, habillement

Partenaires à l'exportation: Canada, Zimbabwe, Allemagne, Afrique du Sud, Russie, États-Unis, Egypte

Importations: Aliments, produits pétroliers, produits semi-finis, équipement de transport,

Partenaires à l'importation: Afrique du Sud, Chine, Zambie, Inde, Tanzanie, États-Unis.

En 2014, le Malawi a élu son 5ème Président, Prof. Arthur Peter Mutharika, qui vient succéder à Mme Joyce Banda. L'économie semble reprendre à nouveau après un scandale financier concernant les activités du gouvernement précédent qui avait affecté le soutien des bailleurs de fonds internationaux. La croissance en 2014 devrait demeurer positive et diversifiée grâce à une productivité industrielle anticipée, une production agricole plus importante et un plus grand rendement du secteur tertiaire.

L'ACA a soutenu le gouvernement dans sa quête d'investisseurs tandis qu'il traversait une année difficile. L'ACA a aidé à attirer 175 millions d'USD pour l'infrastructure et 90 millions d'USD pour le secteur agricole, le secteur le plus important pour l'économie.

En 2014, l'ACA a soutenu le Malawi au cours d'une année difficile à travers des transactions qui ont aidé le pays à attirer US\$ 175 millions dans le secteur de l'infrastructure.



Zambie

Population: 15,0 millions

Augmentation de PIB en 2014: 6,4%

Entrées IDE 2013: 1 811 millions d'USD

Classement Doing Business 2015: 111 (↓ 4)

Industries: Extraction et traitement du minerai de cuivre, construction, produits alimentaires, boissons, produits chimiques, textiles, engrais, horticulture

Exportations: Cuivre/cobalt, cobalt, électricité; tabac, fleurs, coton

Partenaires à l'exportation: Chine, Afrique du Sud, République Démocratique du Congo, Corée du Sud, Inde, Egypte, Émirats Arabes Unis

Importations: Machines, équipement de transport, produits pétroliers, électricité, engrais, produits alimentaires, habillement

Partenaires à l'importation: Afrique du Sud, République Démocratique du Congo, Chine, Koweït

Le soudain décès du Président Michael Sata a accéléré l'organisation de l'élection présidentielle pour janvier 2015 avec une élection majeure prévue 18 mois plus tard. La Zambie a connu une année difficile, avec le prix très bas du cuivre, battant tous les records. Ceci a mis à rude épreuve une économie dépendante de ses ressources naturelles. Toutefois, le gouvernement a été capable de rebaser son

économie pour enregistrer un ajustement positif de 25%. Les nouveaux chiffres montrent une part plus importantes des secteurs minier, de la construction et du commerce dans la croissance économique de la Zambie par rapport aux indications préalables.

Au cours de cette année semée d'embûches, l'ACA a soutenu le gouvernement en couvrant 168 millions d'USD d'investissements en provenance de l'Afrique du Sud et de l'Allemagne dans le secteur de l'énergie et a assuré des transactions commerciales comprenant un projet de réhabilitation de routes et un projet conçu pour faciliter l'accès des PME aux financements bancaires.

L'ACA a soutenu le gouvernement en couvrant 168 millions d'USD d'investissements de l'Afrique du Sud et de l'Allemagne dans le secteur de l'énergie.



AFRIQUE DE L'OUEST

Bénin

Population: 10,6 millions

Augmentation de PIB en 2014: 5,2%

Entrées IDE 2013: 320 millions d'USD

Classement Doing Business 2015: 151 (↑16)

Industries: Textiles, transformation d'aliments, matériel de construction, ciment

Exportations: Coton, noix de cajou, beurre de karité, textile, produits issus de la palme, produits de la mer

Partenaires à l'exportation: Chine, Inde, Liban, Niger, Nigeria

Importations: Produits alimentaires, biens d'équipements, produits pétroliers

Partenaires à l'importation: Chine, États-Unis, Inde, France, Malaisie

Le Bénin continue de grandir à une vitesse impressionnante en partie grâce à la modernisation du Port de Cotonou, crucial pour le commerce dans la région. De plus, une production agricole plus importante a également participé à la croissance économique du pays. La diversité économique est une priorité pour le pays qui planifie d'obtenir le statut de pays émergeant d'ici 2025.

En 2014, l'ACA a soutenu le gouvernement dans ses plans de diversification de l'économie avec de nombreuses transactions soutenant les producteurs agricoles, qui ont démontré le potentiel de l'impact de l'ACA dans l'économie béninoise alors que le pays est devenu, très récemment, membre de l'ACA. L'investissement, facilité par SACE, l'agence italienne de crédit à l'exportation, devrait aider les entreprises locales à accroître leurs exportations afin d'augmenter leurs revenus.

Après sa première année en tant que membre le plus récent de l'ACA, le secteur agricole du Bénin profite des avantages des produits de l'ACA.



SELECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2014

Pays risque	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
Transactions facilitant les investissements & le commerce intra-africains					
Burundi, RDC, Kenya, Madagascar, Rwanda, Tanzanie & Ouganda	Réassurance d'un portefeuille de garanties et de cautions d'un assureur régional	Kenya	34,0	Construction & Transport	Investissement
Burundi, RDC, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud & Tanzanie	Réassurance d'un portefeuille de garanties et de cautions d'un assureur régional	Kenya	8,0	Divers	
Kenya & Tanzanie	Réassurance d'un portefeuille de garanties et de cautions d'un assureur régional	Kenya	153,7	Construction & Transport	
Total des investissements			195,7		
Kenya, Tanzanie & Ouganda	Couverture contre le défaut de paiement d'acheteurs d'acier d'une entreprise internationale	Kenya & Royaume Uni	85,0	Fabrication	Commerce
Kenya & Ouganda	Couverture contre le défaut de paiement d'acheteurs d'une usine kenyane de pâte de papier.	Kenya	5,4	Fabrication	
Burundi, RDC & Zambie	Vente de matériel de terrassement	Ile Maurice	7,5	Fabrication	
Total des échanges commerciaux			97,9		
Benin					
	En réassurance pour l'importation des biens d'équipement	Italie	0,9	Agriculture	Investissement
Total des investissements			0,9		

SELECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2014

Pays risque	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
RD Congo					
	Fourniture d'équipement à une société minière	RD Congo	11,2	Exploitation minière	Investissement
	En réassurance pour l'importation des générateurs	Italie	1,0	Energie	
	Fourniture d'équipement pour la construction d'un aéroport	RD Congo	16,5	Transport	
	Fourniture de camions à une société de transport	Belgique	0,5	Transport	
	Fourniture de camions à une société de transport	France	1,5	Transport	
Total des investissements			30,7		
	Co-assurance de l'approvisionnement de produits pétroliers	Suisse	16,0	Exploitation minière	Commerce
	Couverture risques politiques d'une facilité de crédit pour une opération minière	RD Congo	15,0	Exploitation minière	
Total des échanges commerciaux			31,0		
Kenya					
	En réassurance pour l'importation des biens d'équipement	Italie	8,0	Divers	Investissement
	Vente à crédit de biens de consommation	Kenya	0,9	Vente au détail	
	Soutien de réassurance pour violence politique	Kenya	473,0	Divers	
	Entretien de lignes de transmission	Afrique du Sud	15,0	Energie	
	Investissement de capitaux propres dans un projet d'énergie éolienne	Kenya	785,7	Energie	
	Construction de bâtiments gouvernementaux	Kenya	46,7	Construction	
	Construction d'une usine de production	Royaume Uni	35,0	Fabrication	
Total des investissements			1 364,3		

SELECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2014

Pays risque	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
Kenya					
	Couverture du portefeuille de clients d'une banque régionale contre les risques commerciaux	Kenya	0,7	Divers	Commerce
	Couverture d'une institution de prêt de microfinance contre le défaut de paiement d'un producteur de produits laitiers	Kenya	0,06	Agriculture	
	Couverture de financement d'un fabricant d'acier régional	Kenya	3,7	Construction	
	Contre-garantie d'une lettre de crédit d'une banque soutenant des importations du Royaume Uni	Kenya	0,6	Transport	
	Couverture d'un contrat avec le gouvernement pour le client d'une banque	Kenya	1,0	Santé	
	Couverture d'un client d'une banque pour un contrat avec le gouvernement	Kenya	629,0	Infrastructures	
	Couverture d'une lettre de crédit d'une banque soutenant des importations de matériel de construction	Kenya	0,2	Construction	
	Achat de lubrifiants d'avion	Kenya	0,1	Transport	
	Réassurance couvrant des importations d'engrais	Suisse	29,6	Agriculture	
	Approvisionnement de stock pour des magasins locaux de télécommunication	Kenya	1,0	Télécommunication	
	Contre-garantie pour une garantie d'exécution pour construire deux postes frontaliers	Kenya	0,5	Infrastructures	
	Importation de matière première pour travaux de structure	Kenya	2,2	Construction	
	Approvisionnement de matériel de construction	Kenya	14,0	Construction	
	Approvisionnement de ciment	Kenya	36,0	Construction	
	Exportation de produits horticoles vers l'Asie, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord	Kenya	20,4	Agriculture	
	Couverture d'une facilité de capital d'exploitation d'un fournisseur de matériel	Kenya	0,7	Télécommunication	
	Couverture d'une facilité d'escompte de facture pour l'achat de matériel agricole	Kenya	0,3	Agriculture	
	Couverture de dépôts dans cinq banques pour un système de paiement mobile	Kenya	250,0	Services financiers	
Total des échanges commerciaux			990,0		

SELECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2014

29

Pays risque	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
Madagascar					
	réassurance pour couvrir l'investissement en capital dans le secteur de l'énergie renouvelable	Italie	35,3	Energie	Investissement
Total des investissements			35,3		
Malawi					
	Réassurance pour violence politique	Malawi	128,0	Divers	Investissement
	Couverture d'un prêt pour la construction d'un centre commercial	Malawi	47,0	Construction	
Total des investissements			175,0		
	Financement pour traiter l'exportation de cultures	Burundi	90,0	Agriculture	Commerce
Total des échanges commerciaux			90,0		
Rwanda					
	Fourniture d'équipement aux centres de santé nationaux & hôpitaux universitaires	Allemagne	2,5	Santé	Investissement
	Fourniture de camions de pompiers à une agence gouvernementale	Allemagne	2,2	Services	
	En réassurance pour l'importation des biens d'équipement	Allemagne	0,8	Fabrication	
	Réassurance violence politique	Rwanda	60,0	Divers	
	Partenariat Public/Privé pour développer un réseau sans fil national 4G/LTE	Corée du Sud	65,0	Télécommunication	
Total des investissements			130,5		
	Contre-garantie pour une banque internationale sur des garanties d'exécution de travaux	Ouganda	6,0	Energie	Commerce
Total des échanges commerciaux			6,0		
Tanzanie					
	Couverture de l'importation d'équipement pour une agence gouvernementale	Tanzanie	6,2	Infrastructure	Investissement
Total des investissements			6,2		
	Couverture d'un prêt bancaire à une entreprise d'état	Tanzanie	0,3	Télécommunication	Commerce
	Importation d'équipement de télécommunication	Japon	1,5	Télécommunication	
	Couverture d'un prêt pour travaux	Tanzanie	1,2	Télécommunication	

SELECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2014

Pays risqué	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
	Fourniture d'équipement au gouvernement	Zambie	47,5	Services	
Total des échanges commerciaux			50,5		
Ouganda					
	Réassurance violence politique	Ouganda	88,5	Divers	Investissement
	Couverture sur un contrat d'achat d'énergie	Ouganda	30,0	Energie	
	Couverture d'un prêt bancaire pour l'expansion de leur client	Ouganda	0,4	Télécommunication	
	Couverture de cautions émises par une banque pour une société de construction	Ouganda	0,3	Infrastructure	
Total des Investissements			119,2		
	Contre garantie d'une banque pour une garantie de bonne exécution de travaux	Ouganda	5,9	Construction	Commerce
	Contre garantie d'une banque pour des garanties de restitution d'acompte et des garanties de bonne exécution	Ouganda	6,8	Infrastructures Eau & Assainissement et Construction	
	Couverture d'un prêt commercial à court terme d'une banque à l'égard d'une société de génie civil	Ouganda	0,1	Energie	
	Couverture d'un prêt bancaire à un importateur de pétrole	Ouganda	2,4	Energie	
	Couverture de cautions bancaires et facilité d'escompte de factures pour un entrepreneur	Ouganda	0,7	Télécommunication	
	Couverture d'une banque pour l'importation de camions	Ouganda	0,9	Transport	
	Couverture d'une banque pour l'importation d'équipement électrique	Ouganda	2,0	Energie	
	Couverture d'une lettre de crédit d'une banque pour l'importation d'équipement électrique	Ouganda	0,5	Energie	
	Financement des mécanismes permettant l'importation de médicaments	Ouganda	1,0	Santé	
	Contre garantie d'une caution pour installer du matériel informatique	Ouganda	0,4	Télécommunication	
	Fourniture de chargeurs de batterie pour le distributeur national d'électricité	Ouganda	0,6	Energie	
	Couverture d'une caution bancaire à un entrepreneur	Ouganda	2,0	Infrastructures	

SELECTION DE PROJETS SOUTENUS EN 2014

Pays risqué	Projet	Pays investisseur	Valeur de la transaction (Millions USD)	Secteur	Domaine prioritaire
	Couverture d'une lettre de crédit d'un entrepreneur pour l'achèvement d'un projet d'électrification rurale	Ouganda	0,5	Energie	
	Contre garantie d'une garantie de restitution d'acompte d'un entrepreneur	Ouganda	0,8	Infrastructures	
Total des échanges commerciaux			24,6		
Zambie					
	Couverture pour l'importation de câbles électriques	Allemagne	5,0	Energie	Investissement
	Construction d'une infrastructure de transmission et de distribution d'électricité	Afrique du Sud	163,0	Energie	
Total des Investissements			168,0		
	Exportation de produits horticoles	Zambie	4,1	Agriculture	Commerce
	Contre garanties de deux banques pour des cautions à un entrepreneur	Zambie	22,0	Réhabilitation des routes	
	Contre garantie à une banque pour une caution de soumission d'un entrepreneur	Zambie	82,0	Energie	
	Contre garantie à une banque pour une garantie de restitution d'acompte d'un entrepreneur	Zambie	17,6	Réhabilitation des routes	
	Couverture d'une société fournissant des flux de capitaux à court terme aux PME	Ile Maurice	10,0	Services financiers	
	Contre garantie à une banque pour une garantie de restitution d'acompte d'un entrepreneur	Zambie	3,7	Construction	
	Contre garantie à une banque pour une garantie de restitution d'acompte d'un entrepreneur	Zambie	51,0	Construction & Télécommunication	
	Contre garantie à une banque pour une garantie de restitution d'acompte d'un entrepreneur	Zambie	19,7	Réhabilitation des routes	
	Contre garantie à une banque pour une garantie de restitution d'acompte d'un entrepreneur	Zambie	8,5	Construction	
	Contre garantie à une banque pour une garantie de restitution d'acompte d'un entrepreneur	Zambie	11,7	Réhabilitation des routes	
	Achat d'équipement pour réhabiliter les chemins de fer nationaux	Zambie	1,6	Transport	
	Approvisionnement de semences aux fermiers	Zambie	3,0	Agriculture	
Total des échanges commerciaux			235,0		



L'équipe de Direction de l'ACA
De gauche à droite

Toavina Ramamonjariisoa, Directeur Financier

Toavina a été nommée au poste de Directeur financier en 2011. Elle gère les investissements et les activités financières de l'ACA.

Joseph (Jef) Vincent, Directeur de la Souscription

Jef a été nommé en 2011 avec pour responsabilité principale de développer l'activité de l'ACA.

Cyprien Sakubu, Directeur des Relations avec les investisseurs

Cyprien a été nommé en 2002 en tant que lien entre le Conseil d'Administration et les investisseurs et avec pour mission d'augmenter le nombre d'actionnaires et d'États membres

George Otieno, Directeur Général

George a été nommé à ce poste en 2010 pour diriger la stratégie d'expansion de l'ACA ainsi que les opérations de la société

Tandis que les chiffres enregistrés sont impressionnants, les structures sous-jacentes les plus importantes ayant soutenu cette croissance reflètent l'image d'une société qui a des orientations financières et stratégiques saines.

Faits marquants

En 2014, l'ACA a établi de nombreux records financiers:

- Un bénéfice net de 3,4 millions d'USD (une croissance de 130% par rapport à 2013)
- 6,5 millions de sinistres payés (contre \$0,2 million en 2013)
- Une exposition brute atteignant une valeur de 1,3 milliards d'USD, allant au-delà de la barrière d'1 milliard d'USD (une croissance de 45%)
- Des primes brutes d'une valeur de 17,1 millions d'USD (une croissance de 41%)
- Un bénéfice technique pour la première fois dans l'histoire de la société, de 1,2 millions d'USD
- Un ratio combiné de 84% (une réduction de 26 points de pourcentage)

Tandis que les chiffres enregistrés sont impressionnants, les structures sous-jacentes les plus importantes qui ont soutenu cette croissance reflètent l'image d'une société qui possède des orientations financières et stratégiques saines. La société est guidée par un Conseil d'Administration qui privilégie de plus en plus l'expertise technique. En 2014, la mise en place d'un nouveau Comité des Risque apporte plus d'expertise et de compétences techniques et renforce les règles de gestion aidant l'ACA à mieux gérer ses risques.

l'ACA a continué ses efforts pour étendre son rayon d'action vers de nouveaux pays, de manière à répartir et gérer les risques plus efficacement. Une initiative prise avec la CEDEAO fin 2013 est en cours d'implantation et l'ACA devrait accueillir de nouveaux États membres d'Afrique de l'Ouest dans les deux prochaines années. En outre, le Conseil d'Administration, sur recommandation du nouveau Comité des Risques, a approuvé une proposition qui permet, sous certaines conditions, à l'ACA de commercialiser ses produits risques commerciaux dans des États non membres.

La mise en œuvre d'un contrôle plus rigoureux des coûts a été un autre aspect crucial de la croissance continue de l'ACA. L'impact se reflète dans l'amélioration continue

de son ratio de coûts. Une réduction supplémentaire de 59% à 56% a été enregistrée au cours de l'année. Ce résultat provient d'une augmentation de 26% des primes acquises nettes contre une augmentation de 18% des coûts d'exploitation.

L'ACA a pu récolter les fruits de ses activités de marketing qui ont permis une croissance de 221% de son portefeuille cautions. Ce nouveau produit s'est fortement développé au Kenya et a été déployé avec succès en Zambie. L'ACA a également enregistré une croissance substantielle de ses primes au Rwanda, République Démocratique du Congo et au Bénin, résultant d'une approche marketing plus proactive et ciblée dans ces pays où l'ACA souhaite renforcer sa présence. De plus, l'ACA a émis un nombre record de police qui a plus que doublé au cours des trois dernières années. Ceci reflète un portefeuille plus stable vu que près de 50% des primes souscrites proviennent de renouvellements mais indique aussi que l'ACA attire de nouveaux clients tout en fidélisant ses partenaires existants.

Enfin, la diversification des produits est un autre pilier important devant aider l'ACA à produire des résultats croissants dans le futur. L'un des axes fondamentaux de cette tactique est un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement qui permettra à l'ACA d'accroître son expertise technique dans le secteur de l'énergie renouvelable, à travers le continent. Parallèlement, la société continue à adapter ses produits existants afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients.

Ces mesures font partie d'une stratégie commerciale plus importante mise en œuvre en 2011 et qui a commencé à porter ses fruits en 2012. Cette stratégie a permis à l'ACA d'honorer un nombre de sinistres croissant tout en maintenant sa rentabilité. A court terme nous allons continuer cette stratégie gagnante tout en l'adaptant en fonction de l'environnement commercial et des circonstances.

RAPPORT DE GESTION

Réalisations marquantes

Résultat net
(en millions d'USD)



Bénéfice record pour la troisième année consécutive.

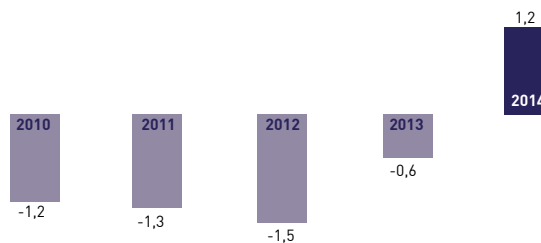
La conjugaison d'une stratégie marketing efficace et d'une maîtrise des coûts a conduit à un bénéfice de 3,4 millions d'USD, une croissance de 130% par rapport à 2013.



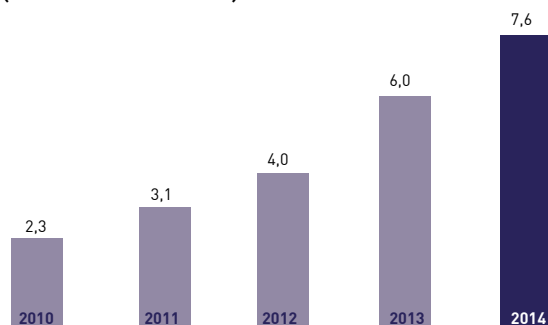
L'activité de souscription est en elle-même bénéficiaire.

La rentabilité l'activité de souscription en 2014, malgré un nombre plus important de sinistres, est le résultat d'une équipe qui a grandi en confiance, expertise et cohésion et qui a su travailler ensemble de manière collégiale pour obtenir ce résultat.

Résultat technique net
(millions d'USD)



Primes acquises nettes
(en millions d'USD)

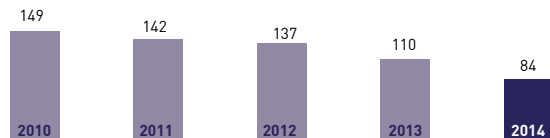


Un recours accru à notre activité de risque commercial sous-tend une croissance des primes acquises nettes .

Une croissance constante de nos primes acquises nettes reflète des taux de rétention plus élevés et une expansion rapide de notre portefeuille risques commerciaux, qui continue de dépasser nos objectifs.

RAPPORT DE GESTION

Ratio combiné sur les primes acquises nettes (%)



“ La combinaison du développement de l'activité et de la maîtrise des coûts a conduit à un ratio combiné qui se trouve en dessous de 100% pour la première fois dans l'histoire de l'ACA.

Notre ratio des coûts montre, pour la première fois, une rentabilité de l'activité de souscription et notre capacité d'honorer nos engagements face à une sinistralité croissante.

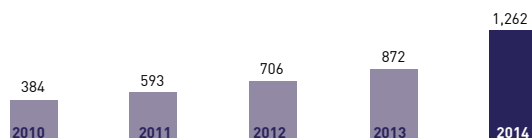
“ L'amélioration de la rentabilité a aidé à l'ACA à renforcer sa situation financière.

Si dans le passé la croissance des capitaux propres provenait essentiellement des injections de capital, en 2014, la profitabilité en était la principale raison.

Croissance des fonds propres (en millions d'USD)



Expositions brutes (en millions d'USD)



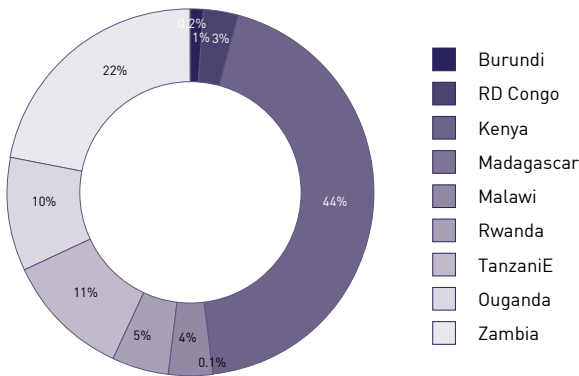
“ Le dépassement de la barre du milliard d'USD propulse l'ACA à un nouveau niveau de croissance, visant ainsi de nouveaux marchés.

L'ACA a été en mesure de couvrir des transactions commerciales ainsi que des investissements d'un montant total de 1,3 milliards d'USD.

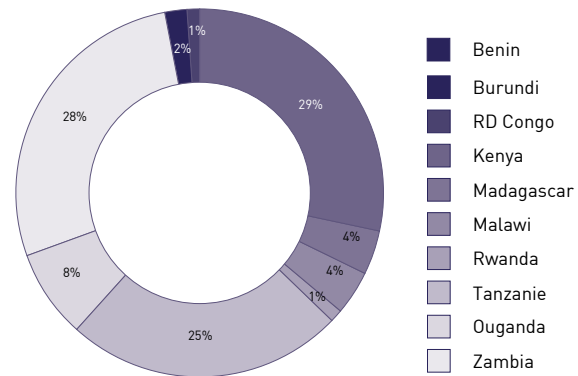
Portefeuille de risque de l'ACA

Les nouvelles initiatives mises en œuvre en 2014 devraient permettre l'amélioration de la répartition des risques au cours des années à venir.

Portefeuille 2014- Performance par pays (primes émises) (%)



Portefeuille 2013 - Performance par pays (primes émises) (%)

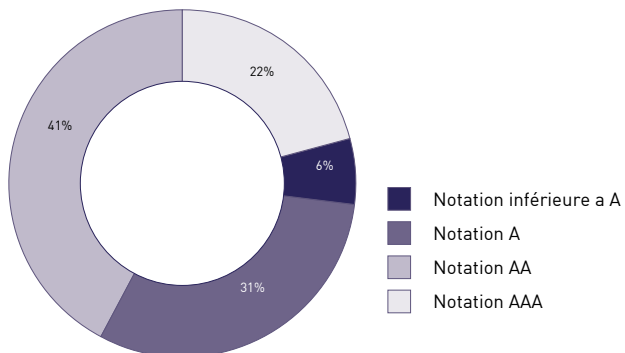


Portefeuille d'investissement de l'ACA

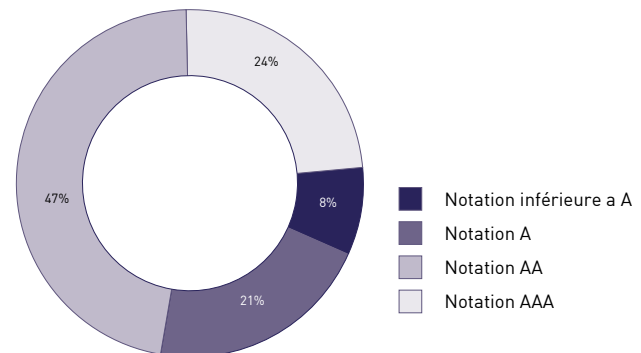
Notre portefeuille d'investissement s'est bien comporté, malgré un climat d'investissement difficile

En 2014, les revenus nets de placements de l'ACA ont augmenté de 13% malgré les conditions actuelles du marché des titres USD à revenu fixe. La structure du portefeuille de la société ainsi que la répartition des notations sont restées stables en concordance avec la stratégie de l'ACA, mise en place depuis 2011, qui met l'accent sur la diversification et l'amélioration de la qualité de son portefeuille.

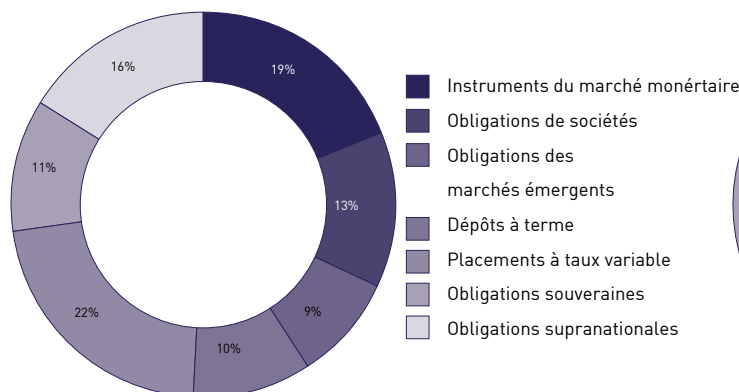
2014 Qualité du crédit du portefeuille d'investissement



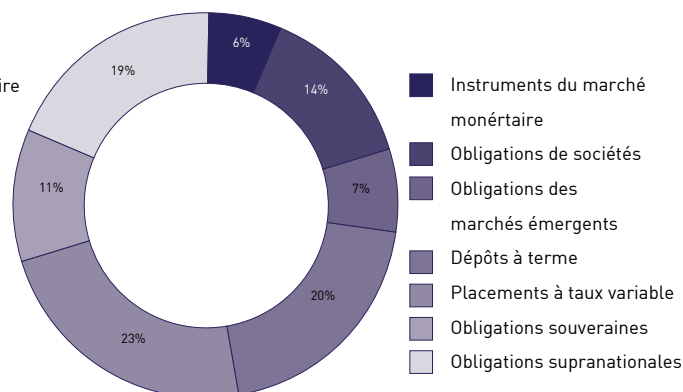
2013 Qualité du crédit du portefeuille d'investissement



2014 Distribution du portefeuille d'investissement



2013 Distribution du portefeuille d'investissement



Stratégie & Perspective

Notre stratégie continue de privilégier une répartition plus équilibrée des risques à travers un plus grand nombre de pays ainsi que par produit: risque politique et risque commercial.

Nous sommes conscients qu'augmenter le nombre de pays dans lesquels nous opérons est un facteur clé pour atteindre une meilleure répartition et diversification des risques. A cette fin, nos yeux restent fixés sur les pays de l'Ouest. La Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ouvrira la voie encourageant ainsi ses États membres à rejoindre l'ACA. Pour l'Afrique de l'Ouest, cela offrira la possibilité de couvrir des milliards de dollars d'investissements et d'échanges commerciaux et attirera un volume encore plus important d'investissements et d'échanges commerciaux. Pour l'ACA, cela sera une étape cruciale dans son évolution pour devenir une agence de crédit à l'exportation de premier niveau, spécialisée dans les risques africains.

Nous restons attentifs aux besoins de nos membres et nous reconnaissons que le secteur de l'énergie est une priorité dans la plupart des pays africains. Afin de mieux soutenir ces pays, alors que nous œuvrons pour une meilleure répartition des risques au sein de notre gamme de produits, un partenariat avec la BEI, sous l'égide de l'Initiative « Energie pour tous » dirigée par les Nations Unies, a été initié avec pour objectif d'améliorer

notre expertise technique dans le domaine de l'énergie. A la fin des trois ans de ce partenariat, nous espérons être en mesure de couvrir un plus grand nombre de transactions dans ce secteur, en particulier dans le secteur de l'énergie renouvelable.

Outre ces partenariats, nous avons l'intention de continuer à utiliser les mêmes stratégies qui nous ont menés à battre des records cette année. Ici, nous continuerons à cibler des clients locaux et internationaux en privilégiant les institutions financières. Canaux efficaces pour la distribution de nos produits, ces institutions peuvent couvrir à un plus grands nombre de sociétés, en particulier les petites et moyennes entreprises, et leur faciliter l'accès au crédit grâce à notre couverture.

Dans ce domaine, une tendance intéressante est en train de se dégager. Elle relève, notamment, de la pénétration que nous avons été capables d'atteindre au long des années. Nous nous sommes rendu compte que, de plus en plus, les clients locaux deviennent notre plus grand groupe de clients. Le message que nous avons tiré de cette tendance est que nos campagnes de marketing axées sur l'éducation de nos prospects portent ses fruits puisque le marché local connaît de mieux en mieux nos produits. Avec cette tendance, nous sommes confiants que nous pourrions transformer le monde des affaires dans nos pays en le rendant plus compétitif et pérenne.



ÉTATS FINANCIERS 2014

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

39

Les Administrateurs soumettent leur rapport et les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, lesquels donnent un état de la situation financière de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA).

ACTIVITES PRINCIPALES

Conformément à ses objectifs, les activités principales entreprises par l'ACA en 2014 ont été:

- L'Assurance Risque Politique;
- L'Assurance Violence Politique, Terrorisme et Sabotage;
- L'Assurance-Crédit; et
- La Caution.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats de l'exercice sont présentés dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global à la page 43. Les Administrateurs recommandent l'affectation du profit de l'exercice d'un montant de 3,4MUSD (2013 – Bénéfice de 1,5MUSD) à un compte de réserve, en diminution du déficit cumulé. Les Administrateurs ne recommandent pas de distribution de dividendes aux membres (2013 – Néant).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes, Deloitte & Touche, ont été désignés lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 mai 2010, pour un mandat de trois ans. L'Assemblée Générale du 15 mai 2013, a renouvelé leur mandat pour une autre période de trois ans. Ils ont exprimé leur volonté de continuer à exercer leurs fonctions de commissaires aux comptes.

DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS

Le traité de l'ACA stipule que les Administrateurs sont tenus de préparer, pour chaque exercice financier, des états financiers donnant une image fidèle et sincère de la situation financière de l'ACA à la fin de cet exercice et de ses résultats d'exploitation pour cet exercice. Le traité de l'ACA stipule aussi que les Administrateurs sont responsables de la bonne tenue des livres comptables permettant d'avoir, à tout moment et de manière relativement fiable, la situation financière de l'ACA. Les Administrateurs sont aussi responsables de veiller sur le patrimoine de l'ACA.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, donnant une image fidèle et sincère de la situation de l'ACA, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) ainsi qu'aux termes du Traité de l'ACA. Par ailleurs, les Administrateurs sont tenus de mettre en place les systèmes de contrôle interne qu'ils estiment adéquats pour s'assurer que les états financiers soient exempts de toutes anomalies significatives, que celles-ci soient dues à une fraude ou à une simple erreur.

Les Administrateurs acceptent la responsabilité des états financiers annuels, préparés selon les principes comptables appropriés, justifiés par des estimations et jugements raisonnables et prudents, en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) ainsi qu'au Traité de l'ACA. Selon l'opinion des Administrateurs, les états financiers donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de l'ACA, et de ses résultats d'exploitation.

Les Administrateurs acceptent également la responsabilité pour la tenue des livres comptables, qui servent de base pour la préparation des états financiers, ainsi que la tenue des systèmes adéquats de contrôle interne financier.

Aucune information qui pourrait remettre en cause la continuité d'exploitation de l'ACA au cours des douze prochains mois, à compter de la date de cette déclaration, n'a été portée à l'attention des Administrateurs.

Par ordre du Conseil d'Administration

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration

Sindiso Ngwenya
Administrateur

Nairobi
2 Avril 2015

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDEPENDANTS AUX MEMBRES DE L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE SUR LES COMPTES FIDUCIAIRES DE GARANTIE ET LES COMPTES DE REVENUS

Introduction

En vertu de divers accords de crédit de développement et des accords prévoyant la modification et la mise à jour de ces crédits de développement entre l'ACA et l'IDA (the International Development Association) et avec chacun des États membres africains participant au Projet de facilitation d'échanges commerciaux régionaux (RTFP), ainsi que les accords de participation et l'accord prévoyant les modifications et les mises à jour des accords de participation entre l'ACA et chaque État membre africain, l'ACA doit ouvrir et tenir auprès d'une (de) banque(s) commerciale(s) réputée(s) (dépositaires des Comptes Fiduciaires de Garantie), des Comptes Fiduciaires de Garantie en Dollars américains et des Comptes de Revenus au nom de chaque État membre africain.

Suite aux demandes soumises par l'ACA au nom de chaque État membre africain, l'IDA a décaissé pour le compte des États membres africains dans leur Compte Fiduciaire de Garantie respectif, le crédit correspondant. Les intérêts créditeurs résultant des fonds déposés dans les Comptes Fiduciaires de Garantie ont été crédités dans des Comptes de Revenus individuels et ont été mis à la disposition de l'ACA. A l'exception de Madagascar, la restructuration juridico-financière pour tous les autres États membres africains a été achevée et les montants détenus dans les Comptes Fiduciaires de Garantie ont été transférés au compte bancaire de l'ACA.

Les fonds détenus dans les Comptes Fiduciaires de Garantie ont permis à l'ACA de disposer du capital nécessaire pour assurer, co-assurer ou réassurer les risques politiques et commerciaux.

Conformément au programme de restructuration juridico-financière de l'ACA, les fonds détenus dans les Comptes Fiduciaires de Garantie au nom des pays ayant honoré les dispositions prévues dans les accords prévoyant la modification et la mise à jour de l'accord de crédit de développement entre l'IDA et les

autres États Membres Africains ont été convertis en actions ordinaires de l'ACA. Les fonds restant dans les Comptes Fiduciaires de Garantie sont ceux concernant Madagascar.

Responsabilités de la Direction

La Direction a la responsabilité de s'assurer que les Comptes Fiduciaires de Garantie et les Comptes de Revenus fonctionnent conformément aux dispositions:

- du Traité de l'ACA;
- de l'accord prévoyant la modification et la mise à jour des accords de projet (accord de projet amendé et mis à jour ACA/IDA)
- de l'accord prévoyant la modification et la mise à jour de l'accord de crédit de développement existant entre l'ACA et l'IDA (accord de crédit de développement amendé et mis à jour ACA/IDA);
- des accords prévoyant l'amendement et la mise à jour des accords de crédit de développement entre l'IDA et chaque État membre africain (accords de crédit de développement amendés et mis à jour entre l'IDA et chaque État membre africain);
- des accords prévoyant l'amendement et la mise à jour des accords de participation conclus entre l'ACA et chaque État membre africain (accords de participation amendés et mis à jour entre l'ACA et chaque État membre africain);
- des accords portant amendement et résiliations partielles des accords relatifs aux Comptes Fiduciaires de Garantie conclus entre l'ACA, les dépositaires des Comptes Fiduciaires de Garantie et les assureurs; et,
- de l'accord portant amendement et résiliation partielle de l'accord de facilité d'assurance conclu entre l'ACA et les assureurs.

La Direction a également une responsabilité dans la mise en place des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires afin de s'assurer que les activités des Comptes Fiduciaires de Garantie et de Revenus sont exemptes de toute erreur matérielle significative, que celle-ci soit due à une fraude ou à une simple erreur.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDEPENDANTS AUX MEMBRES DE L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE SUR LES COMPTES FIDUCIAIRES DE GARANTIE ET LES COMPTES DE REVENUS (SUITE)

Responsabilités des commissaires aux comptes

Nous avons le devoir, en tant que commissaires aux comptes de l'ACA, d'exprimer notre opinion sur le degré de conformité des Comptes Fiduciaires de Garantie et des Comptes de Revenus aux clauses des accords cités précédemment dans le paragraphe sur les responsabilités de la Direction, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous respections les exigences déontologiques et que nous planifions et réalisons notre audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les activités des Comptes Fiduciaires de Garantie et des Comptes de Revenus sont conformes aux dispositions des accords mentionnés.

Notre audit implique également un contrôle par sondage des transactions associées aux activités des Comptes Fiduciaires de Garantie et des Comptes de Revenus au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Résultats de l'audit

Les soldes dans les Comptes Fiduciaires de Garantie au 31 décembre 2014 se présentent de la manière suivante :

- Un montant principal de 450.000 USD (2013 - 900.000 USD), communiqué en note 13, correspondant au montant total détenu en attendant l'achèvement de la restructuration juridico-financière par Madagascar, suite à quoi le montant total figurant dans les Comptes Fiduciaires de Garantie sera transféré sur un compte bancaire de l'ACA.

Opinion

Selon notre opinion, les Comptes Fiduciaires de Garantie et les Comptes de Revenus ont été, en toute matérialité, tenus conformément aux clauses du Traité de l'ACA, de l'accord de projet amendé et mis à jour ACA/IDA, de l'accord de crédit de développement amendé et mis à jour ACA/IDA, des accords de crédit de développement amendés et mis à jour entre l'IDA et chaque État membre africain, des accords de participation amendés et mis à jour entre l'ACA et chaque État membre africain, des accords portant amendement et résiliations partielles des accords relatifs aux Comptes Fiduciaires de Garantie conclus entre l'ACA, les Dépositaires des Comptes Fiduciaires de Garantie et les assureurs, ainsi que de l'accord portant amendement et résiliation partielle de l'accord de facilité d'assurance conclu entre l'ACA et les assureurs.

Observations

Nous souhaitons attirer l'attention sur la note 13 aux états financiers décrivant le transfert de fonds de l'un des Comptes Fiduciaires de Garantie vers un compte général. Notre opinion n'est pas assortie de réserves à cet égard.

L'associé responsable de cet audit ayant abouti à l'émission du présent rapport est J W Wangai P/No 1118.

Deloitte & Touche
Experts comptables agréés (Kenya)
2 Avril 2015
Nairobi

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDEPENDENTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'AGENCE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EN AFRIQUE

Nous avons effectué notre audit sur les états financiers ci-joints de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA), lesquels vont de la page 43 à 77. Ces états financiers comportent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'ACA, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date ainsi que des notes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilités des Administrateurs

Les Administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers, donnant une image fidèle et sincère de la situation de l'ACA, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) ainsi qu'aux termes du Traité de l'ACA. Par ailleurs, les Administrateurs sont tenus de mettre en place les systèmes de contrôle interne qu'ils estiment adéquats pour s'assurer que les états financiers sont exempts de toutes anomalies significatives, que celles-ci résultent d'une fraude ou d'une simple erreur.

Responsabilités des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux exigences déontologiques et que nous planifions et réalisons notre audit de manière à pouvoir raisonnablement s'assurer que les états financiers sont exempts d'erreurs matérielles.

Un audit requiert la mise en œuvre de diligences destinées à obtenir des éléments justificatifs supportant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences mises en

œuvre dépendent de notre jugement, y compris du jugement que nous nous faisons de l'évaluation des risques d'erreurs matérielles dans les états financiers, que celles-ci résultent d'une fraude ou d'une simple erreur. En évaluant ces risques, nous avons mis en œuvre les diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière; et non destinées à donner une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'ACA. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues par les Administrateurs et la présentation de l'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et adéquats pour fonder notre opinion.

Opinion

Selon notre opinion, les états financiers sont, au regard du référentiel IFRS, réguliers et sincères et donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de l'ACA au 31 décembre 2014, de sa performance financière et des flux de trésorerie de l'exercice écoulé.

L'associé responsable de cet audit ayant abouti à l'émission du présent rapport est J W Wangai P/No 1118.

Deloitte & Touche
Experts-Comptables Agréés (Kenya)
2 Avril 2015
Nairobi

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

43

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'USD)	Notes	Brut	Cédé	Net	Brut	2013 Cédé	Net
Primes émises		17 131	(9 202)	7 929	12 112	(6 410)	5 702
Variation des provisions pour primes non acquises		(2 457)	2 118	(339)	382	(38)	344
Primes acquises		14 674	(7 084)	7 590	12 494	(6 448)	6 046
Commissions		(708)	2 049	1 341	(356)	1 489	1 133
Variation des provisions pour commissions	9	(376)	(367)	(56)	(9)	(65)	
Commissions acquises		(699)	1 673	974	(412)	1 480	1 068
Sinistres payés		(6 526)	9	(6 517)	(162)	-	(162)
Sinistres survenus		(15)	21	6	(6 280)	9	(6 271)
Récupérations et Récupérations à recevoir		5 664	-	5 664	-	-	-
Variation des provisions pour récupérations		(823)	-	(823)	4 275	-	4 275
Variation des autres provisions pour sinistres		(1 240)	760	(480)	(999)	73	(926)
Sinistres nets de récupérations	6	(2 940)	790	(2 150)	(3 166)	82	(3 084)
Bénéfice technique avant charges d'exploitation		11 035	(4 621)	6 414	8 916	(4 886)	4 030
Autres revenus nets	7			103			258
Charges d'exploitation	8			(5 306)			(4 909)
Profit/(Perte) technique après charges d'exploitation				1 211			(621)
Produits des placements	9			2 671			2 369
Charges financières	10			(92)			(95)
(Pertes)/Gains de change	11			(32)			154
Produits de cession d'éléments d'actif financier			41			4	
Frais de gestion des placements				(360)			(313)
Produits financiers nets				2 228			2 119
Profit de l'exercice				3 439			1 498
Autres éléments du résultat global				-			-
Profit global de l'exercice				3 439			1 498

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'USD)	Notes	31-Dec-14	31-Dec-13
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	63 328	66 665
Comptes fiduciaires de garantie	13	463	908
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	14(a)	5 112	1 570
Autres créances	15	1 602	1 233
Récupérations & part des réassureurs dans les provisions pour sinistres	16(a)	4 499	4 696
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises		4 731	2 613
Frais d'acquisition reportés		538	529
Véhicules et équipements	17	183	131
Immobilisations incorporelles	18	202	12
Placements à taux variable (au coût amorti)	19	40 750	39 961
Placements obligataires (au coût amorti)	20	95 526	87 800
Total Actif		216 934	206 118
PASSIF			
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	14(b)	2 861	1 063
Autres dettes	21	795	534
Provisions pour sinistres	16(b)	9 801	8 795
Primes non acquises		11 617	9 160
Commissions cédées non acquises		757	381
Subventions non acquises	22	555	601
Dettes financières (au coût amorti) – Emprunt IDA	23	9 938	10 713
Total Passif		36 324	31 247
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	24	180 500	178 200
Primes d'émission	24	481	481
Capital de souscription		900	900
Déficit cumulé		(1 271)	(4 710)
Total Capitaux Propres		180 610	174 871
Total Capitaux Propres et Passif		216 934	206 118

Les états financiers présentés de la page 43 à 77 ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 2 Avril 2015 et ont été signés en son nom par :

Israel L. Kamuzora
Président du Conseil d'Administration

Sindiso Ngwenya
Administrateur

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'USD)	Notes	Capital	Primes d'émission	Capital de souscription	Déficit cumulé	Total
Au 1er janvier 2014		178 200	481	900	(4 710)	174 871
Capital appelé	24	2 300	-	-	-	2 300
Profit global de l'exercice		-	-	-	3 439	3 439
Au 31 décembre 2014		180 500	481	900	(1 271)	180 610
Au 1er janvier 2013		156 000	471	900	(6 208)	151 163
Capital appelé	24	22 200	10	-	-	22 210
Profit global de l'exercice		-	-	-	1 498	1 498
Au 31 décembre 2013		178 200	481	900	(4 710)	174 871

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'USD)	Notes	2014	2013
FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AUX ACTIVITES OPÉRATIONNELLES			
Entrées nettes de trésorerie relatives aux activités opérationnelles	25	4 029	6 541
FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT			
Achat de véhicules et d'équipements	17	(154)	(118)
Achat d'immobilisations incorporelles	18	(226)	(7)
Cessions d'équipements	17	18	37
Placements à taux variable		(789)	(7 961)
Placements obligataires		(8 811)	(28 791)
Variation nette du solde des CFG de Madagascar		445	(8)
Sorties nettes de trésorerie relatives aux activités de placement		(9 516)	(36 848)
FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursements d'emprunts - IDA	23	(150)	(146)
Capital versé	24	2 300	22 210
Entrées nettes de trésorerie relatives aux activités de financement		2 150	22 064
DIMINUTION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(3 337)	(8 242)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE 1ER JANVIER		66 665	74 907
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	12	63 328	66 665

1. Information sur la société

L'Agence pour l'assurance du Commerce en Afrique (l'ACA) est une entité juridique créée en vertu du Traité de l'ACA, lequel est entré en vigueur le 20 janvier 2001 et a été amendé le 20 janvier 2007. L'ACA est inscrite auprès des Nations-Unies en tant qu'entité multilatérale sous le certificat d'immatriculation N°49593, conformément aux dispositions de l'article 102 de la charte des Nations-Unies.

L'ACA a été créée afin de fournir, de faciliter, d'encourager et plus généralement de développer l'offre de, ou de promouvoir l'assurance (y compris coassurance et réassurance), les garanties et d'autres instruments financiers et services à des fins d'échanges commerciaux, d'investissements et d'autres activités productives dans les États africains, en complément de ceux déjà offerts par le secteur public ou privé ou en coopération avec le secteur public ou privé.

Pour atteindre ses buts et objectifs, l'ACA facilite la promotion des échanges commerciaux, des investissements et des autres activités productives dans ses États membres africains en offrant une couverture d'assurance ou de réassurance contre les risques politiques et commerciaux ainsi que des garanties de cautions.

L'ACA compte aujourd'hui 10 États membres africains (10 membres en 2013) et 8 autres actionnaires (7 autres actionnaires en 2013). Un nouvel actionnaire, Kenya Reinsurance Corporation Ltd., a rejoint l'ACA en 2014.

Le siège de l'ACA se trouve à Nairobi, Kenya. Elle a également une présence directe dans 4 autres pays: le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.

2. Principes, règles et méthodes comptables

(a) Principes généraux

Les états financiers de l'ACA sont préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Les principales règles et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers sont indiquées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces principes ont été utilisés de manière cohérente dans tous les états financiers présentés lors des exercices précédents.

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, requiert l'utilisation de certaines estimations et jugements comptables critiques. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les domaines impliquant le degré le plus élevé de jugement, de complexité ou d'estimations pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers, sont présentés sous la note 3: «*Estimations et jugements comptables*».

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées

(i) Nouvelles Normes IFRS et Normes IFRS révisées effectives pour l'exercice clos au 31 décembre 2014

Les amendements apportés aux Normes IFRS ainsi que les nouvelles interprétations obligatoirement applicables pour les exercices comptables débutant au ou après le 1er janvier 2014 sont listés ci-dessous:

Normes	Description	En vigueur à partir de:
Amendements à IAS 32	Instruments financiers : Présentation	1-jan-14
Amendements à IAS 36	Dépréciation d'actifs: Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	1-jan-14
Amendements à IAS 39	Instruments financiers: novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	1-jan-14
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Entités d'investissement	1-jan-14
IFRIC 21	Droits ou Taxes	1-jan-14

- Les amendements à la norme IAS 32 clarifient les conditions régissant la compensation des actifs et passifs financiers. Les amendements expliquent en particulier la signification de «a actuellement un droit juridique exécutoire de compensation» et de «réalisation et règlement simultanés». L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact majeur sur les états financiers de l'ACA.
- Les amendements à la norme IAS 36 suppriment l'obligation de présenter la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle un goodwill ou des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée a/ont été affecté(es) lorsque l'UGT n'a fait l'objet d'aucune perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. En outre, les amendements introduisent des obligations d'informations supplémentaires applicables lorsque la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. L'ACA ne possède pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et aucune des immobilisations incorporelles de l'ACA n'a fait l'objet d'une perte de valeur en 2014. Par conséquent, aucune information additionnelle n'était requise.
- Les amendements à la norme IAS 39 n'a aucune incidence sur les états financiers de l'ACA puisque l'ACA n'applique pas la comptabilité de couverture.
- Les amendements aux normes IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 ne sont applicables qu'aux entités d'investissement et ne s'appliquent pas à l'ACA.
- La norme IFRIC 21 fournit des indications sur le moment où il faut comptabiliser un passif relatif au paiement d'un droit ou d'une taxe exigible. L'ACA bénéficie d'exonérations fiscales. Aucun passif correspondant à des droits ou taxes ayant pu avoir

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

un impact significatif sur les états financiers de l'ACA n'a été identifié en 2014.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées (suite)

(ii) Normes IFRS révisées et nouvelles publiées mais non encore entrées en vigueur (mais dont l'application anticipée est autorisée) pour l'exercice clos au 31 décembre 2014

Les normes révisées et nouvelles dont l'entrée en vigueur n'est pas encore obligatoire (mais dont l'application anticipée est autorisée) pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 sont listées ci-dessous:

Norme	Description	En vigueur à partir de:
IFRS 9	Instruments financiers	1-jan-18
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune	1-jan-16
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	1-jan-16
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	1-jan-17
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	1-jan-16
Amendements à IAS 16 et IAS 41	Agriculture: Plantes productrices	1-jan-16
Amendements à IAS 19	Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel	1-jul-14
Améliorations annuelles des IFRS – cycle 2010-2012		1-jul-14
Améliorations annuelles des IFRS – cycle 2011-2013		1-jul-14

- L'ACA a opté pour une adoption anticipée de la norme IFRS 9 – voir (iii) section adoption anticipée des normes.
- Les amendements apportés à la norme IFRS 11 donnent des orientations sur la comptabilisation des acquisitions dans le cadre des participations dans les entités sous contrôle commun ayant des activités qui constituent une entreprise au sens de la norme IFRS 3 sur le regroupement d'entreprises. Les amendements ne sont pas applicables au cas de l'ACA puisque la politique actuelle de l'ACA n'autorise pas de telles acquisitions.
- La norme IFRS 14 est destinée aux premiers adoptants des normes IFRS ayant reconnu des soldes de comptes de report

réglementaires en vertu de leur référentiel comptable antérieur, par conséquent, elle ne s'applique pas à l'ACA.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées (suite)

(ii) Normes IFRS révisées et nouvelles publiées mais non encore entrées en vigueur (mais dont l'application anticipée est autorisée) pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (suite)

- La norme IFRS 15 établit un modèle global unique pour la comptabilisation du chiffre d'affaires relatifs aux contrats conclus avec des clients. Le principe de base de la nouvelle norme est de comptabiliser le produit en fonction des biens transférés ou des services fournis, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. L'application de cette nouvelle norme ne devrait pas affecter les états financiers de l'ACA. Les revenus principaux de l'ACA (primes et commissions) sont déjà différés et ne sont reconnus dans le compte de résultat qu'une fois réellement acquis.
- Les amendements aux normes IAS 16 et IAS 38 interdisent aux entités d'utiliser des méthodes d'amortissement basées sur le revenu pour les immobilisations corporelles. Ces amendements ne seront applicables à l'ACA que lorsque celle-ci fera des investissements immobiliers.
- Les amendements aux normes IAS 16 et IAS 41 s'appliqueront à un secteur spécifique (secteur agricole) et n'aura pas d'incidence sur l'ACA.
- Les amendements aux normes IAS 19 s'appliquent aux cotisations des membres du personnel ou des tiers liées aux régimes à prestations définies. Ces contributions peuvent être comptabilisées comme une réduction du coût des services rendus dans la période pendant laquelle les services correspondants sont rendus, si et seulement si les contributions sont uniquement liées aux services rendus par l'employé pendant cette période.
- Les améliorations annuelles des IFRS – cycle 2010-2012 incluent des amendements aux normes suivantes: IFRS2 (Paiement fondé sur les actions), IFRS3 (Regroupement d'entreprises), IFRS8 (Secteurs opérationnels), IFRS 13 (Evaluation de la juste valeur), IAS16 (Immobilisations corporelles) et IAS38 (Immobilisations incorporelles), IAS24 (Information relative aux parties liées).
 - IFRS2, IFRS3, IFRS8 et IAS16 ne s'appliquent pas à l'ACA.
 - Les amendements apportés à IFRS 13 permettent aux entités de continuer à évaluer les dettes et créances à court terme n'indiquant pas de taux d'intérêt aux montants facturés, si l'effet de l'actualisation est négligeable. Ces amendements ne devraient pas avoir d'incidence majeure sur l'ACA.
 - Les amendements à IFRS 38 visent à clarifier le traitement de cumul des amortissements et la valeur brute comptable des actifs incorporels réévalués.
 - Les amendements apportés à IAS 24 visent à clarifier le fait qu'une entité de gestion fournissant des services de personnes agissant à titre de dirigeants clés à l'entité présentant l'information financière est une partie liée de l'entité présentant l'information financière. Actuellement, l'ACA ne dispose pas de ce genre d'accord, et par conséquent, aucune information

supplémentaire n'est à prévoir.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(b) Adoption des nouvelles Normes IFRS et des Normes IFRS révisées (suite)

(ii) Normes IFRS révisées et nouvelles publiées mais non encore entrées en vigueur (mais dont l'application anticipée est autorisée) pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (suite)

- Les améliorations annuelles des IFRS – cycle 2011-2013 incluent les amendements aux normes IFRS 3 (Regroupement des entreprises), IFRS 13 (Evaluation de la juste valeur), IAS 40 (Immeubles de placement – corrélation entre IFRS 3 et IAS 40)
 - IFRS 3 et IAS 40 ne concernent pas l'ACA.
 - Les amendements apportés à IFRS 13 clarifient le fait que, lors de l'évaluation de la juste valeur, l'exception relative aux portefeuilles peut être appliquée à des contrats entrant dans le champ d'application des normes IAS 39 et IFRS 9, et non uniquement aux contrats répondant à la définition d'un actif financier ou d'un passif financier. Ces amendements ne devraient pas avoir un impact majeur sur les états financiers de l'ACA étant donné qu'aucun des actifs et passifs de l'ACA n'est évalué à sa juste valeur.

(iii) Adoption anticipée des normes

- L'ACA a choisi d'adopter de manière anticipée la norme IFRS 9 en 2011.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a achevé la version finale de la norme IFRS 9 en juillet 2014. Cette version remplace les versions précédentes d'IFRS 9 et vient compléter le projet de l'IASB consistant à remplacer la norme IAS 39 dans son intégralité. Les améliorations apportées par la norme IFRS 9 incluent:

- une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels. Elle introduit une nouvelle catégorie d'actifs : « juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ». L'introduction de cette nouvelle catégorie n'affecte pas la classification des actifs de l'ACA. L'ACA exclusivement investit dans des actifs financiers pour lesquels les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et son principal objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- un modèle prospectif unique de dépréciation fondé sur les « pertes attendues ». Aucun actif de l'ACA n'était réputé déprécié au 31 décembre 2014.
- une approche substantiellement réformée de la comptabilité de couverture qui n'a pas eu d'incidence sur les présents états financiers étant donné que l'ACA n'avait pas d'instruments de couverture en place en 2014.

(c) Conversion des devises étrangères

Les états financiers sont présentés en milliers d'USD.

La devise de transaction et de présentation des comptes de l'ACA est l'USD. Les transactions en devises autres que l'USD sont converties en USD au taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les instruments financiers ainsi que les actifs et passifs monétaires en devises autres que l'USD sont convertis en USD aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains

et les pertes de change sont imputés ou crédités dans le compte de résultat de l'année de leur survenance.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(d) Activités de souscription et de réassurance

(i) Primes

Les primes brutes correspondent aux primes émises ainsi qu'aux estimations de primes à facturer acquises au cours de l'exercice sur les polices d'assurance directes et les traités de réassurance (acceptation). Elles sont comptabilisées nettes d'annulations et de réductions mais incluent les commissions d'engagement sur les prêts couverts par l'ACA.

(ii) Primes non acquises

Les primes non acquises représentent la portion de primes émises associées à des risques n'ayant pas expiré à la date de clôture. Les primes non acquises sont comptabilisées au cas par cas en fonction de la période couverte par chaque police. Les primes non acquises correspondent à la fraction de primes émises restant à courir entre la date de clôture et la date d'échéance de la période couverte par la prime. Les primes non acquises sont comptabilisées au passif de l'état de la situation financière. La variation des primes non acquises relative à l'exercice est comptabilisée au compte de résultat.

(iii) Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition, y compris les frais de courtage et les commissions de réassurance sur les traités acceptés, sont différés sur la durée de vie du contrat concerné selon les règles appliquées pour les primes non acquises. Les frais d'acquisition reportés sont comptabilisés à l'actif de l'état de la situation financière. La variation des frais d'acquisition reportés relative à l'exercice est comptabilisée au compte de résultat.

(iv) Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées augmentées des frais de gestion des sinistres qui incluent, entre autres, les frais juridiques.

(v) Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour couvrir le coût total estimé du sinistre déclaré non payé à la fin d'exercice (sinistres à payer), les provisions au cas par cas, les provisions pour sinistres survenus mais non déclarés et provisions pour des sinistres inconnus.

Les provisions pour sinistres inconnus sont calculées en appliquant la méthode de provisionnement de l'ACA.

(vi) Récupérations

Les récupérations représentent les estimations des récupérations attendues déterminées sur la base du montant total des prévisions de recours sur l'ensemble des exercices de souscription.

(vii) Réassurance cédée (cessions)

La réassurance cédée représente les primes cédées à des compagnies de réassurance sur la base des traités et des réassurances facultatives souscrits(tes) sur les risques excédant la limite de la capacité de souscription de l'ACA. Les primes cédées sont comptabilisées selon les termes et les conditions des couvertures de réassurance et sont acquises sur la durée de vie de ces couvertures. La part des réassureurs dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif. Les commissions reçues des réassureurs sont calculées sur la base des primes cédées. Elles sont différées et la variation des provisions pour commissions de cession sont comptabilisées au compte de résultat sur la même base que les

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

primes cédées non acquises.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(e) «One-off Commissions»

Les « one-off commissions » sont comptabilisées et acquises lors de leur émission.

(f) Autres revenus nets

Les autres revenus nets incluent les subventions, les revenus provenant de la vente d'informations ainsi que les revenus autres que les revenus techniques et financiers. Les subventions sont comptabilisées comme revenu lorsque les dépenses couvertes par ces subventions sont payées ou ont été encourues.

(g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les dépôts à terme et les placements à court terme sur les marchés monétaires éventuels. La trésorerie et les équivalents de trésorerie excluent les fonds détenus dans les comptes fiduciaires de garantie qui sont présentés distinctement dans l'état de la situation financière.

(h) Véhicules à moteur et équipements

(i) Comptabilisation initiale

Les véhicules à moteur et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition incluent le prix d'achat et les frais liés à l'acquisition tels que le transport, l'assurance et les frais d'installation. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés distinctement, selon le cas le plus approprié et uniquement lorsqu'il semble probable que l'ACA puisse bénéficier des avantages économiques futures associés à ces coûts. Tous les autres frais, réparation et maintenance, sont imputés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

(ii) Évaluation

Ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est, par la suite, amorti linéairement sur une base mensuelle sur la durée d'utilité de chaque actif:

Véhicules à moteur	25%
Ordinateurs et équipements connexes	33 1/3%
Autres équipements de bureau	20%
Mobiliers et autres installations	20%

Les éléments de valeur durable ayant un coût d'acquisition initial de 1.000USD ou plus sont systématiquement capitalisés. Les éléments de valeur durable ayant un coût d'acquisition initial inférieur à 1.000USD sont capitalisés mais totalement amortis lors de le mois de leur acquisition. Cependant, les biens de faible valeur peuvent, selon leur nature, être amortis sur leur durée d'utilité.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(h) Véhicules à moteur et équipements (suite)

(iii) Gains et pertes sur cessions

Les gains et pertes sur cessions sont déterminés en comparant les prix de cession aux valeurs comptables des actifs cédés. Ils sont comptabilisés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel les actifs ont été cédés.

(iv) Dépréciation

Les véhicules à moteur et équipement font l'objet d'une revue à la fin de chaque trimestre. Si un actif a subi une perte de valeur avérée, l'ACA fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède le montant recouvrable, l'actif est déprécié et est ramené à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la perte de valeur a eu lieu.

(i) Immobilisations incorporelles

(i) Comptabilisation initiale

Les immobilisations incorporelles comprennent les coûts d'acquisition des logiciels informatiques ainsi que les coûts associés au développement ou à la mise à jour des logiciels informatiques.

L'IAS38 stipule que les coûts de développement des logiciels informatiques doivent être capitalisés et amortis sur leur durée d'utilité, lorsque certains critères sont remplis. Dans de tels cas, une entité doit pouvoir démontrer ce qui suit :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle afin de pouvoir l'utiliser ou la vendre;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- comment l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- la mise à disposition de ressources existantes ou futures adéquates pour achever le développement de l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre; et,
- sa capacité d'évaluer de manière fiable les coûts liés à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- its ability to reliably measure the expenditure attributable to the intangible asset during its development.

(ii) Évaluation

Les immobilisations incorporelles sont amorties au cours de leur durée d'utilité (3 à 5 ans) en appliquant la méthode d'amortissement linéaire.

(iii) Dépréciation

Les immobilisations incorporelles sont revues à la date de clôture des comptes. S'il existe une indication objective de dépréciation d'une immobilisation incorporelle, l'ACA fait une estimation de sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur comptable d'une telle immobilisation excède sa valeur recouvrable, l'actif est déprécié et sa valeur ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice de survenance des pertes.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(j) Instruments financiers

L'IFRS 9 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Tel qu'autorisé par l'IASB (International Accounting Standards Board), l'ACA a choisi d'anticiper l'adoption de cette norme en 2011.

(i) Comptabilisation initiale

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, augmentée ou diminuée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des frais de transactions. La juste valeur correspond au prix du marché (prix d'achat dans le cas de l'actif financier ou valeur d'émission dans le cas du passif financier) à la date de la transaction.

Les transactions sont comptabilisées à leur date de dénouement.

(ii) Évaluation

Actifs financiers

L'IFRS 9 définit trois catégories d'actifs financiers: ceux évalués au coût amorti; ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'ACA classe tous ses actifs financiers dans la catégorie des actifs mesurés au coût amorti car elle investit exclusivement dans des actifs financiers pour lesquels les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal capital et à des versements d'intérêts et le principal objectif de l'ACA est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.

Passifs financiers

Selon l'IFRS 9, les passifs financiers sont évalués, soit à la juste valeur par le biais du compte de résultat, soit au coût amorti. Au 31 décembre 2014, tous les passifs financiers de l'ACA ont été évalués au coût amorti.

(iii) Dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti

À la fin de chaque exercice, l'ACA évalue s'il y a eu une augmentation importante de la probabilité de défaut depuis la comptabilisation initiale de ses actifs financiers. Les pertes sur créances attendues sont évaluées à travers une provision pour pertes dont le montant correspond, soit aux pertes sur créances attendues au cours des 12 prochains mois, soit aux pertes sur créances attendues sur la durée de vie de l'actif si le risque crédit a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

(k) Imposition

Conformément au Traité de l'ACA, l'ACA et ses actifs ne sont pas soumis, de manière directe ou indirecte, à un régime d'imposition dans ses États Membres.

(l) Données comparatives

Le cas échéants, les chiffres comparatifs ont été ajustés afin de se conformer aux changements de présentation de l'exercice courant.

3. Estimations et jugements comptables

Selon les Administrateurs, la principale source d'incertitude relative aux estimations et jugements comptables est la détermination des provisions pour sinistres. Les provisions pour sinistres inconnus (provisions statistiques) sont déterminées par branche.

En 2014, une variation des provisions statistiques d'un montant de 0,5 MUSD a été enregistrée dans les comptes portant ainsi le montant total des provisions statistiques sur les risques commerciaux reporté au passif de l'état de la situation financière de l'ACA à 2,5 MUSD.

Les provisions pour sinistres inconnus ont été estimées sur la base de la 'meilleure estimation' en utilisant les informations disponibles. Le montant de la sinistralité ultime pourrait différer du montant des provisions.

Depuis sa création, l'ACA a enregistré un nombre très faible de sinistres. Compte tenu de l'insuffisance de données relatives à la sinistralité, l'ACA détermine le montant des réserves statistiques sur son portefeuille de risques commerciaux sur la base des notations de crédit internes des acheteurs et d'informations disponibles sur le marché (statistiques des taux de défaut et taux moyen de récupération).

4. Gestion de risque

L'ACA reconnaît l'importance de la gestion des risques et le fait que de solides systèmes de contrôle internes sont essentiels pour une gestion efficace des risques. Actuellement, l'ACA dispose de quatre niveaux de contrôle des risques.

Les contrôles opérationnels permanents représentent le premier niveau. Ils sont régis par de nombreuses règles et procédures et sont effectués au niveau de chaque département.

Le deuxième niveau est la gestion du risque de l'entreprise (GRE) implantée en 2008 et mise à jour en 2012. La GRE implique le personnel, l'équipe de la Direction et le Conseil d'Administration; il a pour but d'identifier les événements potentiels qui pourraient affecter l'ACA et de gérer les risques éventuels en tenant compte des risques que l'ACA est prêt à assumer. Des contrôles trimestriels sont menés afin d'évaluer les risques clés et d'adapter la gestion des risques si nécessaire. L'ACA révisé et met à jour la GRE tous les 3 à 4 ans.

Le troisième niveau est l'audit trimestriel des systèmes de contrôle interne par un cabinet d'audit indépendant. Le Conseil d'Administration a choisi l'externalisation de la fonction d'audit interne de l'ACA depuis 2011. A cet égard, un nouveau cabinet d'audit indépendant a été nommé en 2014.

Le dernier niveau est le Comité Risques du Conseil d'Administration, qui a été établi par le Conseil d'Administration en mai 2014. Ce comité est chargé d'identifier, d'évaluer, de contrôler et de gérer les risques techniques, financiers et non financiers que l'ACA peut faire face.

En tant qu'assureur, l'ACA est exposée à deux principaux types de risques. Les risques inhérents aux activités de souscription, englobant le risque de pertes liées aux sinistres et le risque de pertes liées à la défaillance des réassureurs (risque de contrepartie), constituent le premier type de risques. Les risques inhérents aux activités de placement, englobant le risque de marché (risque de taux d'intérêt, de prix du marché et de change), le risque de crédit et le risque de liquidité, constituent le deuxième type de risques.

(a) Risques inhérents aux activités de souscription

(i) Risque de pertes résultant des sinistres

Les polices d'assurance souscrites par l'ACA impliquent la possibilité de survenance d'évènements assurés par l'ACA et, par conséquent, les incertitudes associées au montant et à la date de survenance des sinistres. L'ACA reconnaît qu'un contrôle adéquat du risque d'assurance est primordial pour l'intégrité de ses opérations en tant qu'assureur de crédit et d'investissement. Dans ce contexte, l'ACA a mis en place un dispositif et des procédures conçus pour identifier, évaluer, contrôler, gérer, partager et vérifier efficacement les risques inhérents aux activités de souscription, lesquels incluent:

- les notations des pays ;
- l'analyse du portefeuille;
- l'évaluation prudente, par acheteur ou contrepartie, du risque de crédit;
- l'évaluation complète du risque technique ainsi que du cadre juridique pour l'Assurance Risque Politique;
- la réassurance; et,
- la sélection des réassureurs ayant de solides notations de crédit.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

4. Gestion des risques (suite)

(a) Risques inhérents aux activités de souscription (suite)

(i) Risque de pertes résultant des sinistres (suite)

Afin d'éviter une concentration excessive des risques, l'ACA a établi, entre autres, des limites d'exposition par produit, par pays et par projet. Sont présentées ci-dessous les expositions par type de produit et par pays basées sur les sommes maximales assurées stipulées par les polices émises en vigueur au 31 décembre 2014 et 2013:

Expositions par produit:

(en milliers d'USD)	2014		2013	
	Expositions brutes	Expositions nettes	Expositions brutes	Expositions nettes
Cautions	36 627	36 613	20 524	20 510
Assurance-crédit Single Obligor (SO)	287 410	118 574	116 656	101 406
Assurance-crédit Whole Turnover (WTO)	85 909	42 955	21 431	10 715
Assurance tous risques (assurance-crédit & risque politique)	14 197	14 197	9 974	9 974
Assurance risque politique	737 317	287 386	601 761	233 301
Assurance violence politique, terrorisme et sabotage (VP & TS)	100 714	14 566	101 222	101 222
TOTAL	1 262 174	514 291	871 568	477 128

Expositions par pays:

(en milliers d'USD)	2014		2013	
	Expositions brutes	Expositions nettes	Expositions brutes	Expositions nettes
Benin	548	548	-	-
Burundi	26 131	21 131	25 564	20 564
RDC	30 010	30 010	9 216	9 216
Kenya	607 495	278 333	301 296	220 255
Madagascar	7 907	6 078	7 322	5 006
Malawi	46 342	46 342	38 393	38 393
Rwanda	39 749	14 635	5 781	5 767
Tanzanie	129 803	59 038	133 051	54 150
Ouganda	134 012	79 977	107 172	66 103
Zambie	240 177	64 347	243 773	57 674
Couverture VP & TS	-	(86 148)	-	-
TOTAL	1 262 174	514 291	871 568	477 128

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

4. Gestion des risques (suite)

(a) Risques inhérents aux activités de souscription (suite)

(i) Risques inhérents aux activités de souscription (suite)

En 2014, l'ACA a mis en place une nouvelle couverture de réassurance pour son portefeuille VP&TS qui a contribué à une réduction de son exposition nette de 86,1 MUSD.

(ii) Risques liés à la défaillance des réassureurs

L'ACA utilise la réassurance non seulement pour accroître sa capacité de souscription mais aussi pour limiter ses risques. Une part importante des risques souscrits est cédée à des réassureurs externes à travers un certain nombre de traités de réassurance qui incluent des traités proportionnels, non proportionnels et des cessions facultatives. La plupart des traités sont renouvelés et réévalués annuellement. Cependant, la réassurance ne désengage pas l'ACA de ses responsabilités en tant qu'assureur principal.

Si un réassureur n'honore pas le paiement d'un sinistre pour quelle que raison que ce soit, l'ACA demeure responsable du paiement complet dudit sinistre à l'égard de l'assuré. Afin de minimiser les risques de pertes liées à la défaillance des réassureurs, tous les réassureurs auprès desquels l'ACA se réassure, doivent avoir un minimum de notation de crédit définit ci-après, sauf autorisation du Conseil d'Administration:

Moody's, Standard & Poor's ou Fitch	A
	ou
A.M. Best	A-

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des expositions cédées au 31 décembre 2014 sur la base des notations de crédit des réassureurs selon Standard & Poor's (S&P):

Notation S&P	Pourcentage des expositions cédées
AA	1,4%
AA-	22,9%
A+	33,2%
A	21,5%
A-[*]	3,1%
Not Rated [**]	17,9%
Total	100,0%

[*] Approuvé par le Conseil d'Administration [**] noté par d'autres agences de notation

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

4. Gestion des risques (suite)

(a) Risques inhérents aux activités de souscription (suite)

(ii) Risques liés à la défaillance des réassureurs (suite)

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des expositions cédées au 31 décembre 2014 sur la base des notations de crédit des réassureurs selon A.M Best :

Notation A.M. Best	Pourcentage des expositions cédées
A+	7,8%
A	86,0%
B+ (*)	0,1%
Non noté (**)	6,1%
Total	100,0%

(*) Approuvé par le Conseil d'Administration (**) noté par d'autres agences de notation

(b) Risques inhérents aux activités de placement

Les placements de l'ACA sont exposés aux risques de marché, de crédit et de liquidité.

- Le risque de marché est le risque de perte pouvant résulter des fluctuations des variables du marché telles que les taux d'intérêts, les cours du marché et les taux de change.
- Le risque de crédit est le risque de perte pouvant résulter de la défaillance d'un client ou d'une contrepartie ou de la rétrogradation de sa notation de crédit générant une exposition sous toute forme que ce soit, y compris le risque de dénouement.
- Le risque de liquidité est le risque que l'ACA ne serait pas en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance, à un coût raisonnable.

La politique de placement de l'ACA définit les principes généraux ainsi que l'allocation stratégique de ses actifs et peut être modifiée occasionnellement sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration. L'un des objectifs principaux de la politique de placement consiste à maximiser les revenus tout en assurant la préservation du capital.

Le Comité de Gestion des Placements (CGP) s'assure que les placements sont répartis conformément aux règles définies par la politique de placement et par l'allocation stratégique des actifs. Le CGP revoit le statut ainsi que la performance du portefeuille et évalue les nouvelles propositions d'investissements mensuellement. Le CGP rapporte trimestriellement au Conseil d'Administration à travers le Comité des Finances et de l'Audit.

Lorsque l'ACA externalise la gestion de ses actifs, le gestionnaire a le devoir de se conformer strictement aux critères d'investissement contractuels définis en conformité avec la politique d'investissement de l'ACA.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

4. Gestion des risques (suite)

(b) Risques inhérents aux activités de placement (suite)

(i) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'ACA soit affectée négativement par les fluctuations des variables du marché telles que les taux d'intérêts, les cours du marché et les taux de change.

Le risque de pertes liées aux *fluctuations des taux d'intérêts* est limité :

- Au 31 décembre 2014, le portefeuille d'investissements de l'ACA était constitué à hauteur de 80% de placements à taux fixe qui couvraient largement le montant son endettement à taux fixe (emprunt IDA – 9,9 MUSD). Par conséquent, une hausse des taux d'intérêts ne devraient pas avoir d'impact négatif sur l'ACA.
- Les taux LIBOR étaient restés à des niveaux très bas en 2014 par conséquent le risque de baisse additionnelle est limité. Cependant, une hausse des taux LIBOR permettrait à l'ACA d'améliorer les produits de ses placements à taux variables. Le tableau ci-après montre les impacts potentiels des fluctuations du LIBOR sur les revenus financiers et le résultat net de l'ACA.

3m USD LIBOR (en points de base)	Amélioration attendue des revenus de l'ACA (en milliers d'USD)
25	17
50	47
75	101
100	179
150	356
200	545

Aucun des instruments financiers de l'ACA n'est évalué à la juste valeur par le biais du résultat, par conséquent, les *variations des cours du marché* ne devraient pas avoir d'impact ni sur la situation financière de l'ACA ni sur son compte de résultat sauf si les actifs sont vendus avant leur maturité. Mis à part les dépôts à terme, les capitaux de l'ACA sont exclusivement investis dans des instruments du marché monétaire et des instruments d'emprunt qui sont évalués au coût amorti. En outre, la politique de placement de l'ACA n'autorise pas les placements spéculatifs.

La monnaie de transaction de l'ACA est le Dollar américain (USD). Etant donné que l'ACA effectue la majorité de ses transactions en USD, elle a choisi d'allouer plus de 95% de ses placements dans cette devise afin de minimiser l'exposition au *risque de change*.

(ii) Risque de crédit

L'ACA reconnaît l'importance de la diversification de son portefeuille d'actifs. Afin de minimiser les risques que la défaillance d'une contrepartie ou un événement affectant un pays quelconque puisse avoir un impact démesuré sur la situation financière de l'ACA ou sur son résultat, l'ACA a activement diversifié son portefeuille d'actifs depuis 2011. De ce fait, le nombre de ses contreparties est passé de 2 à plus de 100.

En plus de la diversification de son portefeuille, l'ACA cherche en permanence à maintenir la qualité de crédit de ses actifs. En 2014, la notation moyenne de ses portefeuilles demeure dans la catégorie AA (AA en 2013).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

4. Gestion des risques (suite)

(b) Risques inhérents aux activités de placement (suite)

(ii) Risque de crédit (suite)

Hormis ses placements financiers, l'ACA fait aussi un suivi régulier de l'ensemble de ses actifs. Le tableau, ci-après, montre l'exposition maximale de l'ACA au risque de crédit au 31 décembre 2014:

(en milliers d'USD)	Ni en souffrance ni dépréciés	En souffrance	Dépréciés	Total
Au 31 décembre 2014				
Disponibilités	9 129	-	-	9 129
Dépôts à terme auprès d'institutions financières	17 690	-	-	17 690
Instruments du marché monétaire	36 509	-	-	36 509
Comptes fiduciaires de garantie	463	-	-	463
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	5 988	-	(876)	5 112
Autres créances	1 477	-	-	1 477
Placements à taux variable	40 750	-	-	40 750
Placements obligataires	95 526	-	-	95 526
Total	207 532	-	(876)	206 656
Au 31 décembre 2013				
Disponibilités	23 197	-	-	23 197
Dépôts à terme auprès d'institutions financières	33 588	-	-	33 588
Instruments du marché monétaire	9 880	-	-	9 880
Comptes fiduciaires de garantie	908	-	-	908
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 604	-	(34)	1 570
Autres créances	1 159	-	-	1 159
Placements à taux variable	39 961	-	-	39 961
Placements obligataires	87 800	-	-	87 800
Total	198 097	-	(34)	198 063

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

4. Gestion des risques (suite)

(b) Risques inhérents aux activités de placement (suite)

(ii) Le risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'ACA ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à leur échéance.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des échéanciers des flux de trésorerie contractuels résiduels à la fin de l'exercice :

(en millier d'USD)	0-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	Total
Au 31 décembre 2014					
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	2 861	-	-	-	2 861
Autres dettes	774	-	-	-	774
Provisions pour sinistres	1 763	2 353	1 214	817	6 147
Dettes financières (au coût amorti)	90	166	1 307	9 125	10 688
Total Payable	5 488	2 518	2 522	9 942	20 470
Au 31 décembre 2013					
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 010	53	-	-	1 063
Autres dettes	510	-	-	-	510
Provisions pour sinistres	1 556	4 941	-	-	6 497
Dettes financières (au coût amorti)	96	96	1 661	9 699	11 552
Total Payable	3 172	5 090	1 661	9 699	19 622

En tant qu'assureur, outre les obligations financières qui lui incombent du fait de ses activités d'exploitation courantes, l'ACA court le risque de devoir tirer sur ses disponibilités pour couvrir des règlements de sinistres imprévus.

59,6% des fonds de l'ACA ont été placés dans différents instruments à échéance inférieure à un an. Par conséquent, l'ACA considère que son portefeuille de placements est suffisamment liquide pour couvrir ses flux de trésorerie opérationnels ainsi que tous les sinistres potentiels.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

5. Gestion du capital

(en milliers d'USD)	2014	2013
Expositions nettes (A)	514 291	477 128
Capitaux Propres (B)	180 610	174 871
Capacité (C)=5*(B)	903 050	874 355
Surplus de capital (C-A)	388 759	397 227

L'ACA doit se conformer aux exigences de fonds propres stipulées dans son manuel d'opérations. Le manuel d'opérations de l'ACA lui permet d'appliquer un ratio de levier sur ses capitaux propres pouvant aller jusqu'à cinq (soit 903,1 MUSD). Au 31 décembre 2014, le montant total des expositions nettes de l'ACA s'élevait à 514,3MUSD, ce qui représentait uniquement 57% de sa capacité totale de souscription. Au 31 décembre 2013, le montant total des expositions nettes était de 477,1MUSD.

6. Sinistres nets de récupérations

(en milliers d'USD)	2014	2013
Sinistres bruts	7 781	7 441
Réassurance et récupérations	(5 631)	(4 357)
Sinistres nets de récupérations de l'exercice	2 150	3 084

Les sinistres nets de récupérations incluent une dotation aux réserves statistiques sur le portefeuille de risques commerciaux de l'ACA de 0,5 MUSD pour 2014 contre 0,9 MUSD pour 2013, portant ainsi le montant total des réserves statistiques du portefeuille de risques commerciaux à 2,5 MUSD au 31 décembre 2014.

7. Autres revenus nets

(en milliers d'USD)	2014	2013
Subventions	46	168
Produits de cessions d'équipements	-	13
Charges nettes sur les ventes d'information	45	72
Divers	12	5
Autres revenus nets de l'exercice clos au 31 décembre	103	258

L'ACA a bénéficié d'une subvention d'un montant d'1MUSD du fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA) à travers la Banque Africaine de Développement, afin d'améliorer son efficacité opérationnelle. Le premier versement a été reçu en 2011 et le dernier en 2013. Cette subvention est acquise lorsque les dépenses connexes sont comptabilisées. En 2014, un montant de 46 000 USD a été acquis contre 138 000USD en 2013 (note 22).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

8. Charges d'exploitation

(en milliers d'USD)	2014	2013
Frais de personnel	3 450	3 115
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi	309	311
Frais administratifs généraux	501	435
Frais de consultance	203	241
Amortissement des véhicules et équipements	102	108
Frais de déplacement et missions	280	294
Dépenses de recrutement	23	23
Assemblée Générale Ordinaire	95	85
Frais du Conseil d'Administration	146	107
Frais de marketing	164	150
Amortissement des immobilisations incorporelles	35	6
(Diminution)/augmentation des provisions pour créances douteuses	(2)	34
Charges d'exploitation de l'exercice clos au 31 décembre	5 306	4 909

9. Produits des placements

(en milliers d'USD)	2014	2013
Revenus des dépôts à terme et des instruments du marché monétaire	961	970
Revenus des placements à taux variable	484	430
Revenus des placements obligataires	2 307	1 952
Amortissement des obligations (note 20)	(1 085)	(986)
Divers	4	3
Produits de placement de l'exercice clos au 31 décembre	2 671	2 369

Les placements obligataires sont comptabilisés à leur juste valeur à leur date d'acquisition (correspondant à leur valeur nominale plus décotes, surcotes, intérêts courus et frais de transaction, le cas échéant). Ils sont ensuite enregistrés à leur coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. La différence entre le coupon et le taux d'intérêt effectif est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique 'Amortissement des obligations'.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

10. Charges financières

(en milliers d'USD)	2014	2013
Frais de gestion sur emprunt IDA	81	82
Autres charges financières	11	13
Charges financières de l'exercice clos au 31 décembre	92	95

L'ACA paie des frais de gestion sur le montant principal restant dû à un taux annuel de ¾ % sur l'emprunt IDA (note 23).

11. (Pertes)/Gains de change

(en milliers d'USD)	2014	2013
Gains/(Pertes) de change sur emprunt IDA (note 23)	625	(18)
Autres (Pertes)/Gains de change	(657)	172
(Pertes)/Gains de change de l'exercice clos au 31 décembre	(32)	154

L'emprunt IDA (note 23) a été émis et est payable en Droits de Tirages Spéciaux (DTS) et est converti en USD au taux de change en vigueur à chaque clôture.

12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'USD)	2014	2013
Disponibilités et trésorerie	9 129	23 197
Dépôts à terme auprès des institutions financières	17 690	33 588
Instruments du marché monétaire	36 509	9 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	63 328	66 665

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par devise des dépôts à terme et des instruments du marché monétaire:

	2014		2013	
	Montant (en milliers d'USD)	Taux d'intérêt moyen	Montant (en milliers d'USD)	Taux d'intérêt moyen
Dépôts à terme en USD	13 277	2,10%	27 722	1,43%
Dépôts à terme en EUR	3 463	3,26%	3 778	2,89%
Dépôts à terme en KSH	950	11,64%	2 088	9,14%
Dépôts à terme au 31 décembre	17 690	2,84%	33 588	2,07%
Instruments du marché monétaire en USD	36 509	1,34%	9 880	1,21%
Dépôts et Instruments du marché monétaire au 31 décembre	54 199	1,83%	43 468	1,88%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

13. Comptes fiduciaires de garantie

(en milliers d'USD)	2014	2013
Madagascar - Principal	450	900
Madagascar - Intérêts capitalisés	13	8
Comptes fiduciaires de garantie au 31 décembre	463	908

Les soldes des comptes fiduciaires de garantie représentent les fonds décaissés pour Madagascar détenus en attendant la finalisation de la restructuration juridico-financière par Madagascar, après quoi les montants figurant dans les comptes fiduciaires de garantie seront transférés sur un compte bancaire de l'ACA. La raison principale de la variation par rapport à 2013 est dû au fait que l'une des banques dépositaires a, par erreur, remboursé les fonds qu'elle détenait en les transférant, le 31 décembre 2014, vers un compte bancaire de l'ACA. Depuis, l'erreur a été réparée et les fonds ont été restitués auprès de la même banque dépositaire.

Les fonds détenus dans les comptes fiduciaires de garantie sont denominés en USD. L'ACA perçoit des intérêts sur ces comptes. Le taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2014 était de 0,40% (contre 0,75% en 2013).

14. Créances et dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance

(en milliers d'USD)	2014	2013
(a) Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance		
Créances nées d'opérations d'acceptation	5 037	1 465
Créances nées d'opérations de cession	75	105
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance au 31 décembre	5 112	1 570
(b) Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance		
Dettes nées d'opérations d'acceptation	971	902
Dettes nées d'opérations de cession	1 890	161
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance au 31 décembre	2 861	1 063

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

15. Autres créances

(en milliers d'USD)	2014	2013
Charges constatées d'avance	125	74
Dépôts	35	36
Prêts et avances aux employés	129	65
Intérêts courus	1 289	1 049
Autres	24	9
Total autres créances au 31 décembre	1 602	1 233

16. Provisions pour sinistres

(en milliers d'USD)	2014	2013
(a) Récupérations & part des réassureurs dans les provisions pour sinistres		
Récupérations & part des réassureurs dans les provisions pour sinistres au 1er janvier	(4 696)	(350)
Variation des sinistres cédés à payer	9	11
Variation des provisions pour récupérations	978	(4 275)
Variation des provisions pour sinistres survenus cédés	(30)	(9)
Variation des autres provisions pour sinistres cédés	(760)	(73)
Récupérations & Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres au 31 décembre	(4 499)	(4 696)
(b) Provisions pour sinistres		
Provisions pour sinistres au 1er janvier	8 795	1 534
Variation des sinistres à payer	1 048	(18)
Variation de provisions pour sinistres survenus	(1 282)	6 280
Variation des autres provisions pour sinistres	1 240	999
Provisions pour sinistres au 31 décembre	9 801	8 795

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

17. Véhicules et Équipements

(en milliers d'USD)	Véhicules à moteur	Ordinateurs et équipement de bureau	Mobilier et installations	Total
Au 31 décembre 2014				
Coût				
Au 1er janvier 2014	148	486	538	1 172
Acquisitions	-	134	20	154
Cessions et mises au rebut	-	(18)	-	(18)
Au 31 décembre 2014	148	602	558	1 308
Amortissement				
Au 1er janvier 2014	109	424	508	1 041
Dotation aux amortissements de l'exercice	11	58	33	102
Amortissements sur éléments cédés ou mis au rebut	-	(18)	-	(18)
Au 31 décembre 2014	120	464	541	1 125
Au 31 décembre 2013				
Coût				
Au 1er janvier 2013	138	420	533	1 091
Acquisitions	42	71	5	118
Cessions et mises au rebut	(32)	(5)	-	(37)
Au 31 décembre 2013	148	486	538	1 172
Amortissement				
Au 1er janvier 2013	132	357	479	968
Dotation aux amortissements de l'exercice	9	71	29	109
Amortissements sur éléments cédés ou mis au rebut	(32)	(4)	-	(36)
Au 31 décembre 2013	109	424	508	1 041
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2013	38	62	31	131
Au 31 décembre 2014	28	138	18	183

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

18. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'USD)	2014	2013
Coût		
Au 1er Janvier	103	96
Acquisitions	226	7
Au 31 décembre	329	103
Amortissement		
Au 1er Janvier	92	86
Dotation aux amortissements de l'exercice	35	6
Au 31 décembre	127	92
Valeur comptable nette		
Au 31 décembre	202	12

Les immobilisations incorporelles représentent la valeur comptable des logiciels informatiques.

19. Placements à taux variable (au coût amorti)

(en milliers d'USD)	2014	2013
Valeur comptable au 1er janvier	39 961	32 000
Nouveaux Placements	17 250	7 961
Remboursements	(16 461)	-
Placements à taux variable au 31 décembre	40 750	39 961

20. Investments in Bonds (at amortised cost)

(en milliers d'USD)	2014	2013
Valeur comptable au 1er janvier	87 800	59 996
Nouveaux Placements	32 616	46 846
Ventes et Remboursements	(23 799)	(18 013)
Amortissement (note 9)	(1 085)	(986)
Variation des intérêts courus à l'acquisition	(6)	(43)
Total des placements obligataires au 31 décembre	95 526	87 800

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

20. Placements obligataires (au coût amorti) (suite)

Ci-dessous la ventilation des placements obligataires base sur la valeur faciale:

(en milliers d'USD)	2014	2013
Obligations de sociétés	24 894	24 044
Obligations des marchés émergents	17 648	11 168
Emprunts d'État et équivalents	21 070	18 830
Obligations supranationales	30 550	31 970
Placements obligataires au 31 décembre	94 162	86 012

Le tableau ci-après montre la ventilation par date de maturité et par valeur faciale des obligations:

Maturité	2014		2013	
	Valeur faciale (en milliers d'USD)	(%)	Valeur faciale (en milliers d'USD)	weight (%)
2014	-	0,0%	17 040	19,8%
2015	25 924	27,5%	29 754	34,6%
2016	19 456	20,7%	18 218	21,2%
2017	26 210	27,8%	14 170	16,5%
2018	14 350	15,2%	5 750	6,7%
2019	5 792	6,2%	580	0,7%
2020	2 215	2,4%	285	0,3%
2021	215	0,2%	215	0,2%
Total au 31 décembre	94 162	100,0%	86 012	100,0%

Le tableau ci-après montre la maturité moyenne ainsi que le rendement moyen du portefeuille obligataire de l'ACA :

(en milliers d'USD)	2014	2013
Maturité moyenne du portefeuille obligataire	2,05 ans	2,23 ans
Rendement brut moyen du portefeuille obligataire	1,37%	1,15%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

21. Autres dettes

(en milliers d'USD)	2014	2013
Charges encourues	616	377
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi	106	91
Charges non techniques à payer	51	42
Commissions d'engagement et frais de gestion sur emprunt IDA	22	24
Autres dettes au 31 décembre	795	534

22. Subventions non acquises

(en milliers d'USD)	2014	2013
Subventions non acquises au 1er Janvier	601	122
Subventions versées	-	617
Dépenses encourues	(46)	(138)
Subventions non acquises au 31 décembre	555	601

23. Dettes financières (au coût amorti) – Emprunt IDA

(en milliers d'USD)	2014	2013
Au 1er janvier	10 713	10 841
(Gains)/Pertes de change (note 11)	(625)	18
Remboursements	(150)	(146)
Dettes financières - Emprunt IDA au 31 décembre	9 938	10 713

En vertu de l'accord de crédit de développement entre l'IDA et l'ACA en date du 8 juin 2001, l'accord amendement l'accord de crédit de développement en date du 19 juillet 2005 et l'accord prévoyant l'amendement et la mise à jour de l'Accord du crédit de développement en date du 23 mars 2007, l'IDA a octroyé à l'ACA un montant de 7,2MDTS au titre du crédit de développement pour financer les charges de gestion de l'ACA. Ce montant inclut: (a) un crédit initial de 3,9MDTS et (b) un crédit supplémentaire de 3,3MDTS. Le montant total du crédit de développement d'un montant de 7,2MDTS a été versé dans sa totalité. Ce montant est remboursable par versements semestriels sur une période de 25 ans : (a) du 15 septembre 2012 au 15 mars 2036 pour le montant initial du crédit et (b) du 15 septembre 2015 au 15 mars 2040 pour le crédit supplémentaire.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

73

24. Capital social

Conformément au Traité de l'ACA, l'ACA dispose d'un capital ouvert basé sur un capital nominal initial autorisé de 1 milliard d'USD divisé en 10 000 actions d'une valeur nominale de 100.000 USD; celles-ci sont disponibles pour souscription par les membres.

Chaque action entièrement souscrite par un membre représente un droit de vote lors d'une Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire. Toutes les décisions émanant d'une Assemblée Ordinaire ou d'une Assemblée extraordinaire sont prises à la majorité simple des voix des membres présents et votants, sauf dispositions expresses contraires prévues par le Traité de l'ACA.

En 2014, l'ACA a enregistré une augmentation de capital de 2,3MUSD (22,2MUSD en 2013) dont 1MUSD provenant de Kenya Reinsurance Corporation, un nouvel actionnaire. En outre, PTA Bank et Zep-Re (PTA Reinsurance Company) ont augmenté leur contribution au capital de 0,9 MUSD et 0,4MUSD, à travers l'achat de 9 et 4 nouvelles actions respectivement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

24. Capital social (suite)

La ventilation du capital social émis et appelé au 31 décembre 2014 se présente comme suit:

(en milliers d'USD) Membre/Actionnaire	2014		2013	
	Nombre d'actions	Capital appelé	Nombre d'actions	Capital appelé
Benin	72	7 200	72	7 200
Burundi	153	15 300	153	15 300
RDC	192	19 200	192	19 200
Kenya	283	28 300	283	28 300
Madagascar	1	100	1	100
Malawi	172	17 200	172	17 200
Rwanda	87	8 700	87	8 700
Tanzanie	169	16 900	169	16 900
Ouganda	229	22 900	229	22 900
Zambie	169	16 900	169	16 900
Total États Membres	1 527	152 700	1 527	152 700
Kenya Reinsurance Corporation	10	1 000	-	-
Total Entités publiques	10	1 000	-	-
Banque Africaine de Développement	150	15 000	150	15 000
Africa Reinsurance Corporation	1	100	1	100
Atradius Participations Holding B.V.	1	100	1	100
COMESA	1	100	1	100
PTA Bank Limited	10	1 000	1	100
PTA Reinsurance Company	5	500	1	100
SACE SpA	100	10 000	100	10 000
Autres actionnaires	268	26 800	255	25 500
TOTAL ACTIONS	1 805	180 500		178 200

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

24. Capital social (suite)

La ventilation des primes d'émission se présente comme suit:

État Membre (en milliers d'USD)	2014			2013		
	Capital appelé	Valeur nominale attribuées	Primes d'émission	Capital appelé	Valeur nominale attribuées	Primes d'émission
Benin	7 210	7 200	10	7 210	7 200	10
Burundi	15 390	15 300	90	15 390	15 300	90
RDC	19 244	19 200	44	19 244	19 200	44
Kenya	28 315	28 300	15	28 315	28 300	15
Madagascar	100	100	-	100	100	-
Malawi	17 275	17 200	75	17 275	17 200	75
Rwanda	8 779	8 700	79	8 779	8 700	79
Tanzanie	16 971	16 900	71	16 971	16 900	71
Ouganda	22 937	22 900	37	22 937	22 900	37
Zambie	16 960	16 900	60	16 960	16 900	60
TOTAL	153 181	152 700	481	153 181	152 700	481

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

25. Entrées nettes de trésorerie relatives aux activités opérationnelles

(en milliers d'USD)	2014	2013
Profit global de l'exercice	3 439	1 498
Ajustements pour:		
Dépréciation - Véhicules et équipements (notes 8&17)	102	108
Amortissement - Immobilisations incorporelles (notes 8&18)	35	6
Amortissement - Placements obligataires (notes 9&20)	1 085	986
Gain sur cessions d'équipements (note 17)	(18)	(36)
(Gains)/Pertes de change - Emprunt IDA (note 23)	(625)	18
Variation du besoin en fonds de roulement		
Augmentation des créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	(3 542)	(192)
(Augmentation)/Diminution des autres créances	(369)	1 122
Diminution /(Augmentation) de la part des réassureurs dans les provisions pour sinistres	197	(4 346)
(Augmentation)/Diminution de la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises	(2 118)	37
(Augmentation)/Diminution des frais d'acquisition reportés	(9)	56
Augmentation des dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	1 798	250
Augmentation/(Diminution) des autres dettes	261	(335)
Augmentation des provisions pour sinistres	1 006	7 261
Augmentation/(Diminution) des provisions pour primes non acquises	2 457	(382)
Augmentation des commissions cédées non acquises	376	11
(Diminution)/Augmentation des subventions non acquises (note 22)	(46)	479
ENTRÉES NETTES DE TRÉSORERIE RELATIVES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4 029	6 541

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

26. Juste valeur des instruments financiers au coût amorti

Sauf indiquées dans le tableau ci-après, les valeurs comptables des autres instruments financiers comptabilisés au coût amorti sont supposées être proches de leurs juste valeurs.

(en milliers d'USD)	2014	2013
Valeur comptable des obligations	95 531	87 787
Valeur de marché des obligations	95 696	88 014
Plus-value latente au 31 décembre	165	227

27. Informations relatives aux parties liées

(en milliers d'USD)	2014	2013
Rémunération des cadres dirigeants	1 040	1 012
Administrateurs - jetons de présence & per diem	87	61
TRANSACTIONS EFFECTUÉES AVEC DES PARTIES LIÉES	1 127	1 073



INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Gouvernance de la société

Comme il l'est décrit dans le Traité de l'ACA, l'organe décisionnel suprême est l'Assemblée Générale des actionnaires. La société est gouvernée par le Conseil d'Administration qui s'est réuni trois fois en 2014. Les membres du Conseil sont nommés pour un mandat de trois ans par l'Assemblée Générale, qui se réunit annuellement. Les mandats du Président et du Vice-Président peuvent être renouvelés par les membres du Conseil.

Les Administrateurs sont responsables de la gestion des affaires et des opérations générales de l'institution. Ils peuvent mettre en place des comités ou des groupes de travail chaque fois que la situation l'exige pour la conduite de ses travaux.

Trois comités ont été mis en place:

- Le comité des finances et d'audit
- Le comité des risques; et
- Le comité des ressources humaines

Les comités se réunissent séparément en marge des réunions du Conseil d'administration ou chaque fois que la situation l'exige. Chaque comité est guidé par ses propres termes de référence.

Le comité des finances et d'audit

Ce comité assiste le Conseil d'Administration dans l'accomplissement de ses fonctions de supervision et de contrôle en ce qui concerne l'intégrité de la situation financière de la société ainsi que de ses états financiers,

la qualification et la performance de ses commissaires aux comptes et de ses auditeurs internes. Il contrôle, de manière indépendante et objective, la procédure d'établissement des rapports financiers au sein d'ACA et le système de contrôle interne. Il facilite également la communication entre les commissaires aux comptes et les auditeurs internes, l'équipe de Direction et le Conseil d'Administration sur des questions se rapportant à la situation financière de la société ainsi que ses activités financières. Le Comité des finances et d'audit s'est réuni quatre fois en 2014.

Le comité des risques

Il s'agit ici du comité le plus récent. Il a été créé en 2014 et est en charge d'émettre des recommandations sur les politiques de gestion de risques et de conseiller sur le niveau de risque que l'ACA est prête à prendre pour atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité apporte une capacité technique, des conseils et des réglementations pour aider la société à être plus prudente dans la gestion des risques.

Le comité des ressources humaines

Il incombe au comité des ressources humaines de faire des propositions au Conseil d'Administration pour la nomination des membres de l'équipe de Direction, la politique de rémunération et d'autres thèmes de gestion d'entreprise ayant trait aux ressources humaines. Le comité des ressources humaines s'est réuni trois fois au cours de l'année 2014.

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

79



Membres & Actionnaires actuels

L'adhésion à l'ACA est ouverte à tous les États membres de l'Union africaine, aux États non-africains, aux entreprises privées et autres institutions régionales et internationales.

États membres à part entière

(c'est à dire où l'ACA peut exercer ses activités)

(Au 31 décembre 2014)

Bénin
Burundi
République Démocratique du Congo
Kenya
Madagascar
Malawi
Rwanda
Tanzanie
Ouganda
Zambie

Autre membres

Banque Africaine de Développement (BAD)
African Reinsurance Corporation (Africa Re)
Atradius Participations Holding, B.V.
Kenya Reinsurance Corporation Ltd.
Marché Commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)
Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (Banque de la ZEP)
The PTA Re Insurance company (Zep Re)
SACE SpA

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

80

2014 ACA Rapport Annuel & États Financiers

Conseil d'Administration



De gauche à droite

Mohamed Kalif – Administrateur, Actionnaires de Classe E

Josephine Winnie Birungi – Administrateur, Rwanda

Dr. Mathias Sinamenye – Administrateur, Burundi

Daniel Stausberg – Administrateur, Actionnaires de Classe C

Israel L. Kamuzora – Président et Administrateur, Tanzanie

Irene Kego Oloya – Administrateur, Ouganda

Arnaud Dornel – La Banque Mondiale (Observateur)

S.E. Sindiso Ngwenya – Vice-président et Administrateur, Actionnaires de classe D

Gerome Kamwanga – Administrateur, République Démocratique du Congo

Michael Creighton – Administrateur, Actionnaires de classe D

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

81



Ne figurent pas sur la photo

- Onésime Nduwimana** – Administrateur suppléant, Burundi
- Dr. Kamau Thugge** – Administrateur, Kenya
- Isaac Awuondo** – Administrateur suppléant, Kenya
- Robert Bayigamba** – Administrateur suppléant, Rwanda
- Basil Anthon Saprapsen** – Administrateur suppléant, Tanzanie
- Michael Olupot-Tukei** – Administrateur suppléant, Ouganda
- Gerard van Brakel** – Administrateur suppléant, Actionnaires de classe C
- Corneil Karakezi** – Administrateur suppléant, Actionnaires de classe D
- Rajni Varia** – Administrateur suppléant, Actionnaires de classe D



Produits de l'ACA

Assurance-crédit

Cette assurance protège contre les risques de non-paiement. En outre, les titulaires de cette police peuvent également recevoir des informations importantes sur des acheteurs, des meilleures conditions de financement, de l'aide en matière de recouvrement des créances et apporter de la discipline dans la procédure de gestion de crédit.

Il existe deux types d'offres de Crédits commerciaux :

1. Pour des acheteurs multiples (WTO), la facilité couvre l'ensemble de votre portefeuille d'acheteurs. Il s'agit là d'une police d'un an couvrant les ventes entre entreprises avec des conditions de crédit allant jusqu'à 180 jours.
2. Pour les acheteurs uniques (SO), la facilité ne couvre qu'un acheteur ou débiteur unique mais est flexible quant au type de transactions couvertes. Cette police couvre une période de crédit allant d'un à cinq ans

Pour les prêteurs, l'ACA offre une protection contre le défaut de paiement des emprunteurs à l'égard de prêts ou d'autres facilités de crédit et cela inclut également une couverture contre les risques politiques en cas de transactions transfrontalières.

Risques couverts:

- Entreprise acheteuse/emprunteuse qui refuse de payer ou qui est dans l'incapacité de payer pour cause d'insolvabilité.

- Entreprise acheteuse/emprunteuse qui ne paye pas pour cause de situation financière détériorée
- Entreprise acheteuse/emprunteuse qui étend ses remboursements au-delà de la période convenue (défaut de paiement prolongé)
- Les Acheteurs publics (gouvernement et agents du gouvernement) peuvent être inclus

d'investissements/ Risques politiques

Cette assurance protège les investissements, projets, biens et contrats contre toute action ou inaction politique injuste par un gouvernement qui vous priverait de vos investissements ou des bénéfices et usages de vos propriétés, engendrant ainsi des dommages, des pertes financières ou une interruption de l'activité commerciale dans l'un de nos États membres. Elle peut également couvrir les pertes dues à une guerre ou à des troubles civils

Risques couverts:

- Expropriation de vos biens
- Incapacité à convertir ou transférer en dehors du pays des fonds locaux en monnaie librement convertible telle que le Dollars américain
- Interruption de l'activité commerciale ou dommage de vos biens pour cause de guerre ou troubles civils
- Violation de contrat par un gouvernement hôte
- Empêchement d'exécution de contrat tel que résiliation

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

- unilatérale de votre contrat d'exploitation ou licence
- Défaut de paiement par un gouvernement hôte ou ses agences
- Défaut de paiement par un gouvernement hôte suite à une sentence d'arbitrage
- Une institution gouvernementale refuse injustement de rembourser une prestation, une offre, un acompte
- Embargos commerciaux ou autres sanctions imposés par le Conseil de Sécurité des Nations Unies

Violence politique, Terrorisme et Sabotage

Cette assurance vous protège contre les pertes financières résultant directement de violences politiquement motivées, terrorisme ou événements de sabotage. Nous pouvons vous assurer directement sur une base auto-nome ou à travers un assureur en vertu d'un contrat de réassurance.

Risques couverts:

- dommages matériels
- Perte de revenus causée par l'interruption de l'activité commerciale
- Responsabilité civile

Les cautions

Ce produit protège les employeurs, qui incluent les agences gouvernementales ainsi que les entreprises sous contrat, et garantit que les contrats seront respectés conformément aux conditions contractuelles. Le rôle de l'ACA est de protéger les émetteurs de cautions (banques ou compagnies d'assurance) en émettant des contre-garanties et indemnisant l'émetteur au cas où la caution est appelée et que la partie contractante est dans l'incapacité de rembourser l'émetteur.

Offres actuelles:

- Garantie de restitution d'acompte
- Cautionnement de soumission
- Caution en douane ou en entrepôt
- Garantie d'exécution
- Cautions de maintenance et de retenue

Réassurance

La réassurance est l'assurance couvrant les compagnies d'assurances. Il permet à l'assureur primaire d'accroître sa capacité et de partager la responsabilité en cas de perte. L'ACA offre ce produit aux compagnies d'assurance soutenant le commerce dans un État membre.

Éligibilité

Pour les Risques politiques ou la Réassurance:

L'investissement/projet doit être localisé dans au moins un de nos États membres africains (visitez notre site internet pour une liste actualisée de nos États membres).

Pour l'assurance-crédit impliquant les transactions commerciales:

- Le vendeur ou l'acheteur doit être basé dans un de nos États membres africains.
- Whole Turnover: l'ACA peut, sous certaines conditions, assurer des clients basés à l'extérieur de nos États membres pour des risques qui sont également externes aux territoires de nos États membres

Pour l'assurance-crédit impliquant les transactions financières:

- Le prêteur, l'emprunteur ou le projet doit être basé dans un de nos États membres africains (commerce national ou international)

Soumission de demande

La première étape est de soumettre le formulaire de demande d'assurance, disponible sur le site internet de l'ACA. Une fois la demande approuvée, nous émettrons une indication non-contraignante (INC). Si vous jugez les conditions générales figurant sur l'INC acceptables, nous demanderons de compléter une demande de souscription à l'assurance que nous étudierons avec d'autres documents, y compris le cas échéant la note d'information environnementale (NIE). Dès réception de tous les documents, nous travaillons à souscrire des contrats et des polices d'assurance le plus rapidement possible. Pour soumettre un formulaire de demande en ligne, merci de vous rendre sur notre site internet.

ABBREVIATIONS

ACA	Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique
ACFG	Accord de compte fiduciaire de garantie
BEI	Banque Européenne d'Investissement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFG	Compte fiduciaire de garantie
CGP	Comité de Gestion des Placements
CRI	Assurance-crédit
CRI-SO	Assurance-crédit -Single Obligor
CRI-WTO	Assurance-crédit -Whole Turnover
DCA	Accord de crédit de développement
DTS	Droit de tirage spécial
FAPA	Fonds d'assistance au secteur privé en Africain
IAS	Normes comptables internationales
IDA	Association internationale de développement
IFRS	Normes internationales d'information financière
PRI	Assurance risque politique
PRI/CRI	Polices combinées
S&P	Standard & Poor's
SE4ALL	Energie durable pour tous
UGT	Unité Génératrice de Trésorerie
VP&TS	Assurance Violence politique &Terrorisme et Sabotage

REMERCIEMENTS

Commissaires aux comptes

Deloitte & Touche
Waiyaki Way, Muthangari
P. O. Box 40092, 00100
Nairobi, Kenya

Responsable éditorial

Agence d'Assurance du Commerce en Afrique
Kenya Re Towers, 5ème étage, Off Ragati Road, Upperhill
P.O. Box 10620 G.P.O. 00100
Nairobi, Kenya
www.ati-aca.org
© 2014

Conception & Réalisation

Leo Brands
Nairobi, Kenya
Tel. (+254) 20 271 6630/1
Email. brands@leobrand.co.ke

Crédits photos

Africa Media Online
Benjamin Mugisha
Emmanuel Jambo
Jef Vincent
Sherry Kennedy

Imprimé par

Leo Brands
Nairobi, Kenya
Tel. (+254) 20 271 6630/1
Email. brands@leobrand.co.ke

Information presse

Sherry Kennedy
Tel. (+254) 20 272 6999
Portable: (+254) 714 606 787
Email. press@ati-aca.org



African Trade Insurance Agency

Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique

SIÈGE DE L'ACA

Kenya

Adresse physique

Kenya Re Towers, 5ème étage

Off Ragati Road, Upperhill,

Adresse postale: P.O. Box 10620, G.P.O. 00100, Nairobi, Kenya

Tel. +254 20 272 6999 / 271 9727

Portable: +254 722 205 007

Fax: 254 20 271 9701

Email. info@ati-aca.org

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Tanzanie

Adresse physique

Private Sector House, 1er étage, 1288

Mwaya Road, Msasani Peninsula

Adresse postale: P.O. Box 11313 - Dar es Salaam

Tel. +255 22 260 1913 / 1938

Portable. +255 754 286 299

Fax. +255 22 260 2368

Email. tanzania@ati-aca.org

Ouganda

Adresse physique

Workers House, 9ème étage

Southern Wing, Plot 1, Pilkington Road

Tel. +256 312 908 999

Portable. +256 776 996 900

Email. uganda@ati-aca.org

Zambie & Malawi

Adresse physique

Kwacha House Annex, Cairo Road

Adresse postale: P.O. Box 31303

Tel. +260 211 227 745

Portable. +260 978 778 545

Fax: +260 211 227 746

Email. zambia@ati-aca.org